



## Procès-verbal du Conseil d'Administration

23 septembre 2023 à Bron

---

**Présents :** AURAMBOUT Stéphanie, BRECHET Sophie, CAPPI Ingrid, DOURY Frédéric, DUFOUR Jean-Pierre, EYMARD Christian, GALLET Bernard, HARENT Eliane, LANDY Pascale, LEVARLET Christian, MESONNIER Gilles, MOREAU Florian, PEAN Patrick, PERRIN Patrice, RIPERT Alain, SENCLOZE Daniel, SINGLA Patrick, SCHUTTERS Thierry, SOBIERAJ Daniel, UROZ Frédéric

**Absentes :** LEFOULON Geneviève, MORAL Carine, REY Amandine

**Excusés :** BARATA, Paula, BOUSSUGE Martine, COLOMBANI Frédéric, CORDURI-DAVIET Valérie, COURTOIS Éric, DAVIET Jean-Michel, DORNE Emilien, KERNEIS Hervé, JACQUET Pascal, PICHONNIER Clément, RONDEAU Solène, ROUX Nathalie, ROBERT Franck, THEATE Jean-Pierre, MALFONDET Gilles

**Participent :** CADEI Franck, MOUSNIER Géraud, MULLER Franck, RENAUD Christine, SOUPIROT Philippe (ITFE, le matin)

La séance est ouverte à 10h00 sous la présidence d'Alain Ripert.

### RESSOURCES HUMAINES

Deux salariés sont en procédure judiciaire

- ✓ Ali Mani : courrier officiel en date du 19 septembre 2023 de la part de l'inspection du travail autorisant le licenciement pour inaptitude sans reclassement. Le licenciement sera lancé avec effet immédiat. La procédure a été initiée par notre avocat et est mise en place par la ligue. Les différentes étapes ont déjà été mises en place et nous sommes sur la dernière partie : information pour licenciement.
- ✓ Eric Brosset : une visite médicale est prévue pour début octobre, et un rendez-vous a été fait avec la médecine du travail pour une étude de poste.

### TELETRAVAIL

Une réunion sur le télétravail était prévue cette semaine (le 21 septembre 2023) avec le CSE, Sophie Ardain et Philippe Soupirot.

Cette réunion n'a pas eu lieu car le CSE n'était pas présent. Par personne interposée, la raison en a été la réception du courrier de l'inspection du travail indiquant l'autorisation de licenciement de M. Mani. Pour autant, à date, le licenciement n'a pas eu lieu et M. Mani est dans les effectifs de la ligue et toujours élu au CSE. Les travaux ne peuvent avancer durant cette période : l'élu ne venant pas en réunion alors qu'il est encore en poste.

Les travaux concernant les conditions de télétravail continueront avant la mise en place d'un nouveau CSE.

## LES COMMISSIONS

Ce conseil d'administration a pour objectifs de présenter, pour chaque service / commission, les grands axes de travail sur 2023/2024 en lien avec le projet mis en place pour la mandature.

### PPF

Les grands objectifs du PPF sont :

- Conduire des joueurs / joueuses au renouvellement des équipes de France jeunes
- Amener des joueurs / joueuses vers des Centres de formation et des clubs Pro
- Consolider le niveau de jeu des clubs de la ligue AURA à travers nos filières

Au niveau de nos pôles, nous avons pour objectif que le pôle d'accession masculin de Clermont-Ferrand soit labellisé et réponde aux obligations ministérielles.

Cette année, les points sont les suivants :

- Reconduction du programme habituel
- Suivre de près en fin de saison le nombre de contrats PRO qui seront mis en place
- Les points essentiels du moment sont :
  - En féminines : une réunion le 09/10/2023 à Chambéry avec le rectorat. Le chef d'établissement n'a pas pour objectif de mettre en œuvre des actions pouvant aider les jeunes filles.
  - Site de Lyon (féminins et masculins) : les points positifs sont les rénovations qui se poursuivent : un internat sera rénové pour la Toussaint et une livraison complète pour septembre 2024.
  - La perte de l'aide sur les sites d'accession (soit 130 000 €) nécessite de revoir certaines stratégies : une hypothèse pourrait être, par exemple, de relocaliser le site de Valence sur Lyon sous réserve de la livraison de l'internat et de l'accès à une salle sur Lyon ; du bon respect du cahier des charges fédéral et de la validation de la DTN. D'autres hypothèses sont à l'étude concernant les autres sites tant en féminin qu'en masculin. A ce jour, toutes les pistes restent ouvertes. Ces points permettront de diminuer les coûts des sites et réaliser des économies d'échelle. Toutefois, par respect pour les familles et les élèves engagés dans les pôles, de tels remaniements ne pourront être envisagés que sur un temps long.
  - Recherches afin d'améliorer les détections
  - Conserver le maillage du territoire tout en gardant à l'esprit une autre gestion des coûts et une étude des possibilités de portage par des points différents.

Les clubs professionnels ne sont pas, à ce jour, disposés à financer l'étape des pôles espoirs : le coût est de 3 500 € par joueur.

Bernard Gallet indique que la reconnaissance du métier de sportif permettrait la mise en place de brevet professionnel et d'avoir ainsi un levier par le biais de la taxe d'apprentissage.

D'autre part, il ne faut pas oublier que le PPF ne concerne pas que les sportifs masculins et féminins ; ce volet doit prendre aussi en compte l'arbitrage, le beach et le para-hand, avec des impacts financiers. A ce jour, les deux premiers axes sont intégrés mais le para-hand ne l'est pas encore.

## Arbitrage

**(CF Annexe)** Le PPF arbitrage existe depuis longtemps mais n'avait pas été identifié comme tel.

A l'heure actuelle, il ne faut pas oublier que les ligues agissent avec les promotions fédérales et que la mise en place du PPF par la FFHB laisse de côté d'autres pans de l'arbitrage, avec un impact en lien avec le CTI et ses obligations.

La formation des JAJ hors du PPF semble être oubliée dans le projet fédéral, ce qui met en danger l'avenir.

A ce jour, nous sommes en difficulté sur les désignations des M18 championnat de France, avec un déséquilibre sur ces actions dû à l'absence de Boris Thiébault.

Un manque notable d'accompagnateurs de JAJ est constaté ; la mise en place du TRC est attendue avec beaucoup d'impatience.

Alain Ripert note que les statistiques FFHB / arbitrage sont bonnes ; il faut le ramener au nombre d'équipes engagées.

Le PPF est structuré et avance bien, avec une prise de conscience de certains comités qui permet une bonne collaboration. Les bassins de vie sont mis en place avec les comités.

L'arbitrage beach est le mieux représenté avec 6 paires d'arbitres ; les autres ligues s'inspirent de ce qui est mis en place sur notre territoire.

Le Groupe avenir a été renouvelé ; un binôme arrive en fin de parcours. Un point doit être fait afin de prévoir l'avenir et la promotion de cette paire.

Concernant le recyclage des arbitres, la commission a rencontré des difficultés pour désigner les premières journées, avec un effet amplifié sur les compétitions en division.

Des arbitres n'ont pas rempli certains critères physiques au cours du recyclage et ont donc été rebasculés sur les bassins de vie. Certains arbitres ont jusqu'au 20 janvier pour se mettre à niveau.

Concernant les jeunes, aucune remarque à faire. Certains adultes manquent d'entraînement.

A noter, le côté positif du week-end de recyclage : nous sommes sur la 3<sup>ème</sup> année avec de plus en plus d'efficacité. Les arbitres ont pris l'habitude de ce regroupement et profitent de cette journée afin d'échanger entre eux.

Des visioconférences seront mises en place tout au long de la saison afin de garder le lien entre personnes du corps arbitral avec obligation d'une participation sur 2 ou 3 séquences.

La commission remercie Géraud Mousnier pour sa présence sur cette journée. Géraud précise que cette journée est intéressante sur le plan technique de l'arbitrage mais aussi sur l'aspect mental, le passage de messages, ...

Une réunion avec la FFHB est prévue les 8 et 9 octobre ; Patrick Singla demande si la CTA est invitée. Thierry Schutters précise qu'il s'agit d'une réunion CNA et CTA(s) et deux présidents de comités, déjà désignés, sont invités. La présence de deux présidents de ligue est en cours d'étude. Avec les indisponibilités de certaines personnes, deux places pour le territoire sont ouvertes par Thierry Schutters.

Patrick Péan demande si la journée de recyclage ne pourrait pas être positionnée en fin de saison avec un rattrapage à la rentrée. Ce fonctionnement existait dans le passé mais les nouvelles règles sont publiées durant l'été et cette journée est l'occasion d'échanger sur celles-ci. Il est donc plus pertinent que cela ait lieu à la rentrée. D'autre part, cela nécessite une grande mobilisation de ressources

humaines : la mise en place de deux sessions est plus lourde. Le public visé est les JA T1 et T2, les T3 étant gérés par les bassins de vie qui organisent les moments à leur convenance.

Des vidéos seront faites la saison prochaine afin de limiter les contestations sur la réussite ou non des tests.

## ITFE

(CF Annexe) Les objectifs sur 2020/2024 étaient :

- Service formation à guichet unique
- Développement de la formation en priorisant l'apprentissage

Sur cette base les grands axes de cette année sont :

- Formation des apprentis
- **Formation Professionnelle Continue**
- Redynamisation des formations en modulaire
- Lien avec le GE

180 personnes interviennent pour l'ITFE sur 50 à 60 produits différents et environ 1 200 personnes sont touchées. Le flux d'avant COVID est quasi revenu.

Un ciblage est en cours concernant les officiels de table et les responsables de salle.

A date, 45 apprentis sont inscrits.

Parmi les objectifs prévus :

- Rapprochement avec les autres sports collectifs
- Rapprochement du CFA (en lien avec la prime de performance)
- se diriger sur du Esport, après s'être assurés d'une éventuelle demande

Un accompagnement est possible avec la directrice du CFA.

Franck Cadei rappelle le contexte de la politique fédérale pour laquelle la FFHB a choisi de porter ses titres : nous étions par le passé avec des Brevet d'Etat (et une rémunération possible), puis avec des Brevets Fédéraux (réputés sans rémunération). Les titres sont mis en place afin d'exercer contre rémunération.

Depuis 2017, trois titres ont été déposés : 4, 5 et 6 qui permettent ainsi d'assurer la formation des apprenants qui veulent devenir professionnels mais aussi de dispenser des formations auprès des bénévoles (point en cours de mise en place).

- ⇒ Les chiffres permettent de mettre en avant une bonne employabilité sur les titres professionnels.
- ⇒ Concernant les bénévoles : ce volet est plus difficile et a du mal à se mettre en place

En 2017, des éléments ont été produits par la FFHB mais la réécriture doit être faite et être déposée au Ministère des sports ; cela qui devrait permettre de se projeter sur quatre ans quant à la gestion des titres. Cela entraînera un aménagement nouveau après cinq ans d'activité.

Géraud Mousnier précise que malgré les progressions de Boris Thiébault dans sa maladie, son absence laisse un vide sur certaines missions.

La GPEC devrait permettre mettre en avant les postes critiques et des solutions seront proposées en matière de remplacement.

Le point concernant les formations d'arbitrages est plus complexe à prendre en compte car il nécessite des compétences à entretenir dans le temps.

Thierry Schutters précise que la complexité est davantage au niveau de la coordination et que les formations arbitrage démarrent en janvier 2024. A cela s'ajoute le point lié aux CMCD territoriales où les éléments ne sont pas clairs.

L'émargement numérique a été mis place par le biais entre autres de WeSign et les documents remontent automatiquement (signature électronique, QRCode ...).

Les flux et le niveau de compétences, qui sont des points CTI, seront à établir en janvier 2024.

Le prochain séminaire ETR sur 3 jours sera axé sur le conseil en formation et sera traité avec deux autres ligues.

Les recommandations faites par l'audit sont en cours de mise en place.

Alain Ripert remercie l'équipe concernant le contenu qui a permis la présentation de ce jour. Il est important d'identifier les postes sensibles afin d'assurer la continuité des services ; ce point doit être inclus dans le process. Géraud Mousnier précise qu'il s'agit d'une articulation connaissances / compétences.

Christian Levarlet demande comment les élus peuvent prendre connaissance de ces informations.

La réponse est par le site de la ligue mais aussi par les messages qui transitent sur les réseaux sociaux entre autres. Une étude est en cours afin d'individualiser les messages afin de mieux cibler le public.

Thierry Schutters précise que la problématique reste la professionnalisation et le tarif de certaines formations pour les bénévoles (à 5 € de l'heure).

Il est important de garder à l'esprit que certaines formations doivent être bénéficiaires mais que pour certaines, ne pas être bénéficiaire, peut être stratégique.

Géraud Mousnier précise que deux ateliers sont en cours afin de travailler sur les processus et déterminer le cout réel des formations et leurs importances stratégiques.

Le recyclage des entraîneurs est repositionné, avec la mise en place de sessions spécifiques en lien avec des circonstances permettant de le faire (traiter avec les comités). Le recyclage des entraîneurs inter-régionaux est piloté par la FFHB avec une mise en place des circonstances permettant ces actions.

## COC

Alain Ripert précise qu'il a souhaité sur cette mandature, qu'en sus des offres de pratique compétitive, soit mise en place une offre de pratique DES HANDBALLS. Un concept global et les processus afin de développer cet axe n'ont pas été clairement définis ; cette gestion se retrouve dans le pôle Territorial au niveau du pôle Performance Sociale.

Peut-être serait-il intéressant de faire un état de lieu et des perspectives à mettre en place à court et moyen terme.

Nous sommes, à ce jour, sur un volet plutôt expérimental et non partagé. Il est important de pouvoir balayer toutes ces actions.

Un point sur ce début de saison est présenté (**Cf document en annexe**) :

Délai de qualifications des joueurs : les délais sont assez courts et il n'est pas possible de traiter le flux en une fois. Les clubs sont souvent impatients par rapport aux délais. Certains dossiers sont qualifiés

automatiquement après validation par le club (Cf nouvelles règles cette année). Pour autant, un certain nombre de dossiers repartent dans les clubs car mal ou pas contrôlés.

Les nouvelles pratiques font partie des six priorités du Pôle Performance Social.

Le terrain de hand à 4 a été utilisé par le Comité 63 ; il nécessite des moyens logistiques importants. C'est un bel outil apprécié de tous (1h30 d'installation à 6 personnes). Un lien a été envoyé afin de visionner cette expérience. Son utilisation est plutôt adaptée sur une durée minimale d'un week-end. Le coût du transport de ce matériel est d'environ 700 €. Ce peut être aussi un moyen de développer le handball sur certaines zones.

Il est sûrement intéressant que les mairies puissent se munir de ce type d'équipement.

Jean-Pierre Defour indique qu'il faut différencier le hand à 4 pour les jeunes (scolaire, équipes jeunes...) avec le développement en club (comme d'autres sports collectifs 4/4) où des terrains spécifiques ne sont pas spécialement nécessaires.

Le beach : des travaux sont en cours, menés par Bruno Geoffray et Liam Buy ; des opérations seront mises en place à l'occasion des inter-comités. Nous sommes actuellement dans une phase de détection des athlètes ; les 2008-2009 ont été vus en février. Nous avons des sollicitations fédérales concernant ce pôle, par le biais de mise à disposition de nos salariés : nous devons nous positionner pour l'avenir.

Les régions phares sont Grand Est pour les masculins et la Bretagne pour le secteur féminin.

Franck Cadei précise qu'en France cette activité permet aux joueurs de passer d'une pratique à l'autre, contrairement à d'autres pays. Si le développement suit le même rythme que les autres sports, des sponsors viendront et la filière se construira.

Il est important que cette filière Beach puisse intégrer le calendrier général des compétitions.

La mise en place de ces nouvelles offres de pratique va entraîner de nouveaux dossiers de discipline alors que nous souhaitons tous qu'ils soient en diminution.

## Discipline

La commission a été validée lors d'un BD précédent, avec une parité complète.

Peu de dossiers sont instruits (pas d'obligation).

Quelques difficultés sur la partie mandataire mais qui devrait trouver des solutions rapidement.

La commission trouve dommageable l'absence d'obligation de formation dans le cadre d'une sanction. Une obligation de formation à charge du fautif serait sans doute plus utile qu'une amende.

Avec des changements de huis clos en amende, le nouveau règlement « facilite » les clubs ayant des moyens financiers : cela est donc assez inégalitaire.

Constat est fait que nombre de dirigeants qui sont reçus au cours des sessions ne connaissent pas les règlements et ne prennent pas conscience de l'intérêt de certaines formations.

Alain Ripert précise que rien ne nous empêche de mettre en place des procédures. En effet, il existe le système travaux d'intérêt général mais cela nécessite des ressources humaines importantes.

Il est important que les structures demandent de l'aide en amont.

A ce jour, un certain nombre de courriels nous parviennent ; des questions juridiques sont posées. Il est important que le volet juridique se mette en place avec affichage du/des contacts du service juridique de la ligue. Les clubs ont besoin de soutien sur certains points juridiques.

Il est important pour l'avenir de voir si ce volet peut être un service aux clubs, et/ou comment structurer ce service juridique, à la fois pour la ligue et les clubs, et avec quelles compétences.

*Arrêt des travaux à 13h00 - Reprise des travaux à 14h00*

## Ressources Humaines

### Finances

Laurence Privet a quitté la ligue en juillet et devait être remplacée par Mme Pavarotti ; cette dernière s'est désistée au dernier moment.

Le 22/8/2023, Gérard Stacchetti a pris ses fonctions au sein de la commission des finances.

### Alternances

Quatre postes étaient recherchés :

- ⇒ ITFE, poste pourvu par Clara Dieleman depuis le 11/09 et qui joue à l'ASUL, basée à Bron.
- ⇒ Partenariat / Commercialisation poste pourvu par Mathieu Ayache au 02/10, basé à Bron.
- ⇒ Arbitrage poste pourvu par Lisa Masciave au 02/10, basé à Montbonnot.
- ⇒ Finances : en cours de traitement.

### Télétravail

Aucune négociation avec le CSE n'avait abouti en 2019, ce qui avait conduit à une charte unilatérale. A ce jour, cette charte doit être revue, la réglementation ayant évolué : positionnement des alternants, prise en charge des coûts du télétravail (électricité, abonnement internet).

Pour faire suite au droit d'alerte (Danger Grave et Imminent / télétravail) lancé par le CSE, deux réunions ont déjà eu lieu avec la participation de Patrick Singla et Patrick Péan.

La conclusion de ces réunions a été la remise en place du télétravail sous forme d'un protocole, en attendant les négociations à venir.

Pour la mise en place de ce protocole Patrick Péan et Patrick Singla se sont proposés afin de participer à ces réunions ; côté salariés Sophie Ardain et Philippe Soupirot participent à ces points. Le tout piloté par Géraud Mousnier.

Après la non-présentation du CSE ce jeudi, une prochaine réunion doit être remise en place.

Jean-Pierre Defour fait remarquer que lors de la fusion, afin de conserver la proximité et le travail collectif, les trois sites ont été conservés ; la gestion du télétravail ne doit pas pénaliser cette notion de « travailler ensemble et échanger ».

## GPEC

Les multiples réunions du CSE n'ont pas permis d'avancer comme souhaité sur ce point, qui est décalé

Des ateliers seront mis en place d'ici deux semaines. Il serait bien qu'une ou deux personnes du CA puissent participer afin d'être les référents de ces ateliers.

## FINANCES

Le point sur les bons de commande a été décalé.

La situation au 31/08 est présentée (Cf pièce jointe). Chaque commission recevra sa situation.

Les chiffres sont à prendre avec précaution car toutes les factures ne sont pas arrivées. La situation à fin septembre sera plus probante.

## CTI

Les responsables des différents axes doivent restituer à Géraud Mousnier les éléments de leurs projets (voir annexe)

## Autres points

- Réunion pour le GE le 03/10/2023 à 14h00 avec le cabinet extérieur.
- Certains cas de COVID commencent à s'afficher ; la procédure de l'ARS n'existe plus.

## Validation du compte-rendu du CA du 29/04/2023

Certaines personnes ayant quitté la réunion, la validation du compte-rendu est lancée par vote électronique, les résultats sont les suivants :

- 20 pour
- 4 abstentions
- 0 contre

Eliane HARENT, Secrétaire Générale



Alain RIPERT, Président







BILAN des TESTS PHYSIQUES ARBITRAGE du week-end du 3 septembre

	moyenne	moins bon résultat	meilleur	palier exigé	Inférieur au palier
Femmes	7,3	3,7	9,5	7,5	3 sur 20
Hommes	8,3	1,6	13,4	8	45 sur 122
T1 Fem				7,5	4 sur 8
T1 hom				8	12 sur 37
T2 Fem				7,5	0 sur 6
T2 hom				8	32 sur 82
moins 25 ans		6,9	11,1		3 sur 40
moins 36 ans		3,9	11,9		9 sur 32
moins 46 ans		3,1	13		8 sur 28
plus 45 ans	7*	1,6	13,4		30 sur 42

\* 22 arbitres sont sous cette moyenne

25 arbitres ont été rattrapés en vision et ont ou vont fournir un test physique filmé.

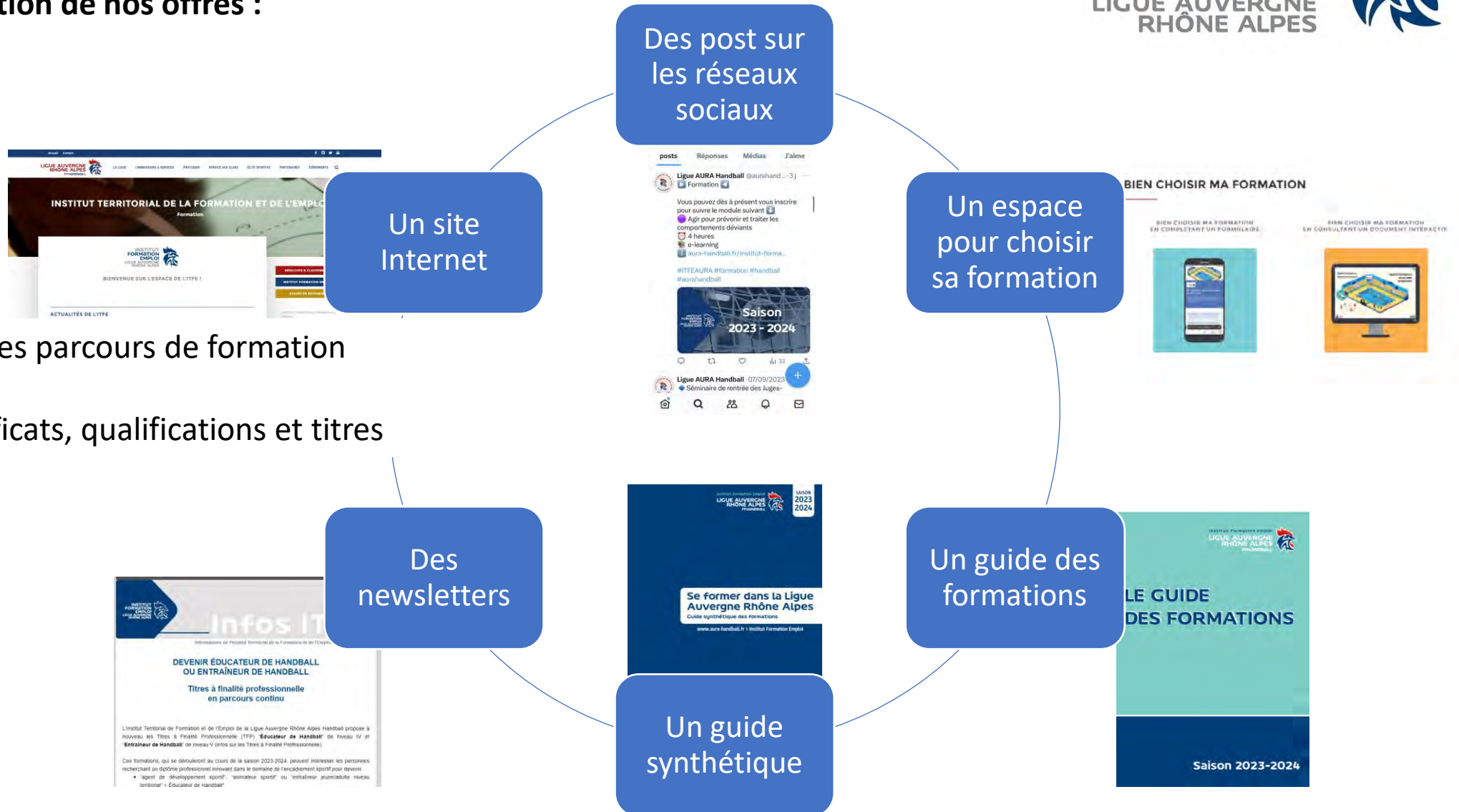
**Présentation du Conseil d'administration du samedi 23 septembre 2023**

## **Sommaire**

- Les formations professionnelles
- Les formations modulaires
- Les formations professionnelles continues
- Les circonstances de recyclages pour les diplômes/certificats suivants
- Calendrier des ETR ITFE

# Plan d'action de l'Institut de formation 2023/2024

## Outils de promotion de nos offres :



- ✓ Présentation des parcours de formation
- ✓ Catalogue
- ✓ Résultats certificats, qualifications et titres

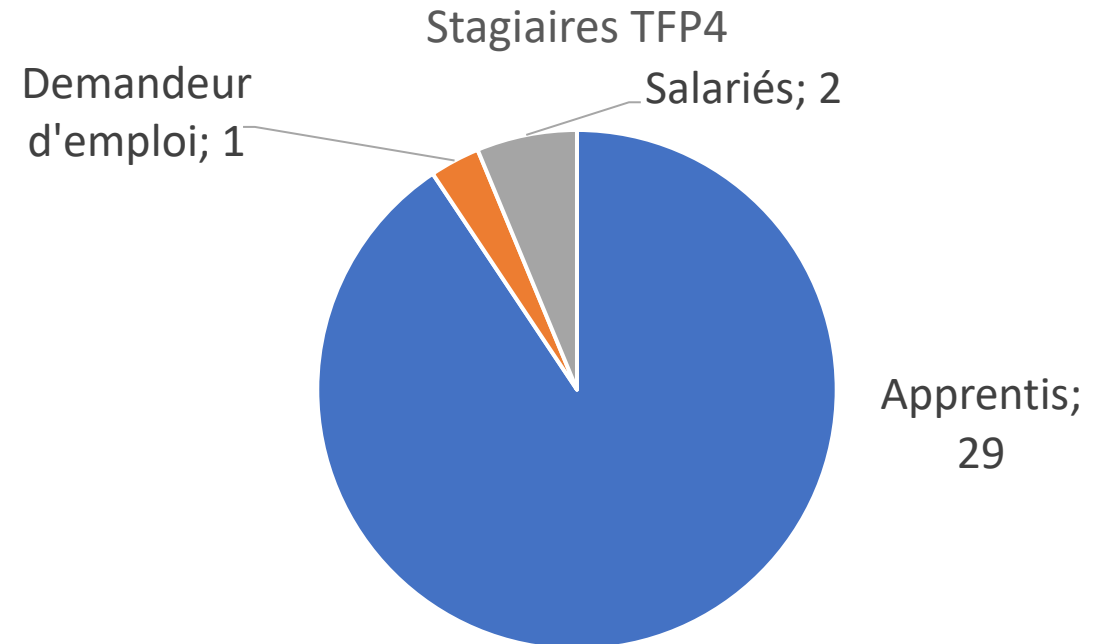
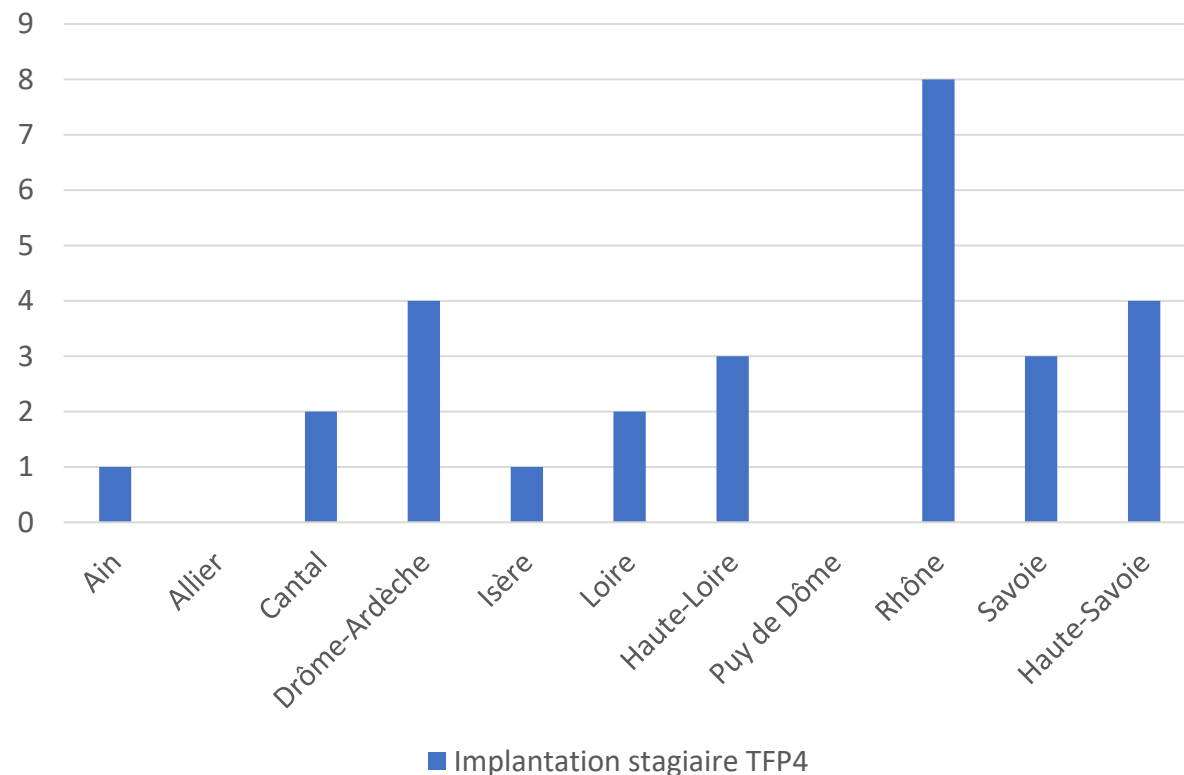
## Les formations professionnelles :

Le **TFP 4 Educateur de handball** de septembre 2023 à août 2024 :

32 stagiaires dans 28 clubs (32 dans 24 clubs en 2022/2023)

Parcours de 400 à 500 heures par stagiaire

Implantation stagiaire TFP4



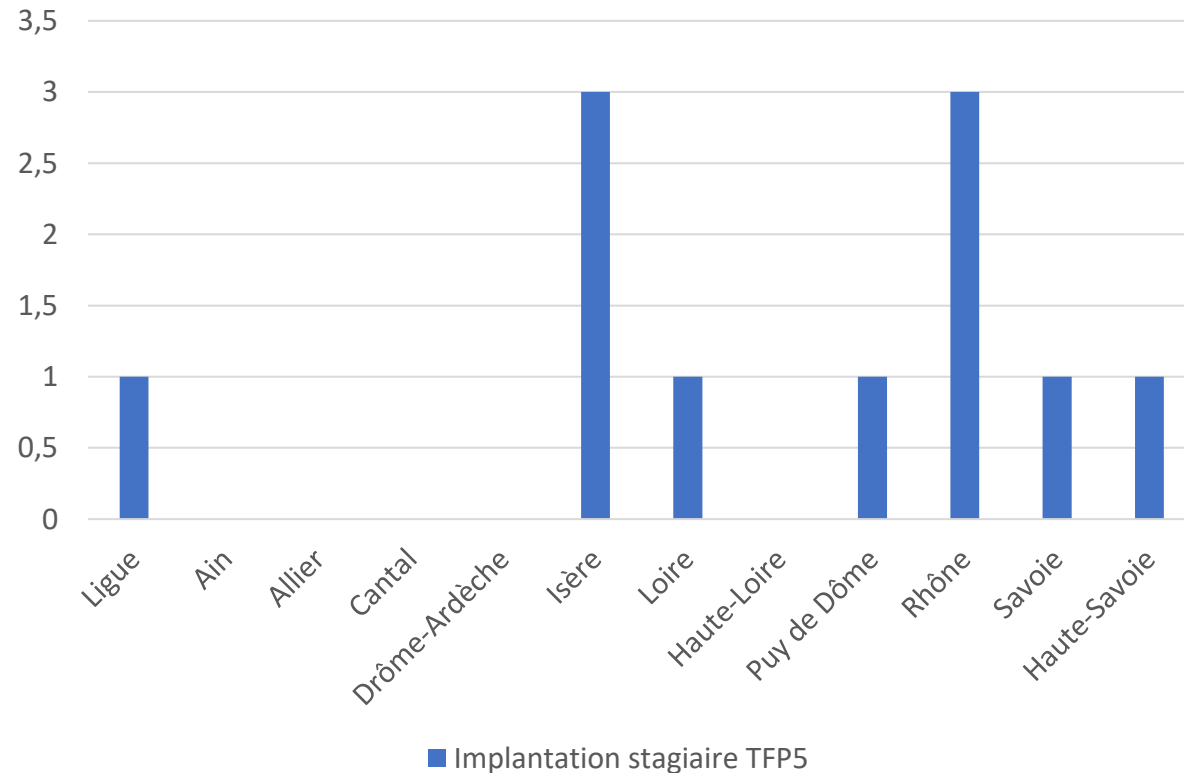
**Les formations professionnelles :**

Le TFP 5 Entraîneur de handball de septembre 2023 à **février 2025** :

11 stagiaires dans 11 structures (12 dans 11 clubs en 2022/2024 – tuilage de deux sessions de septembre à décembre 2023)

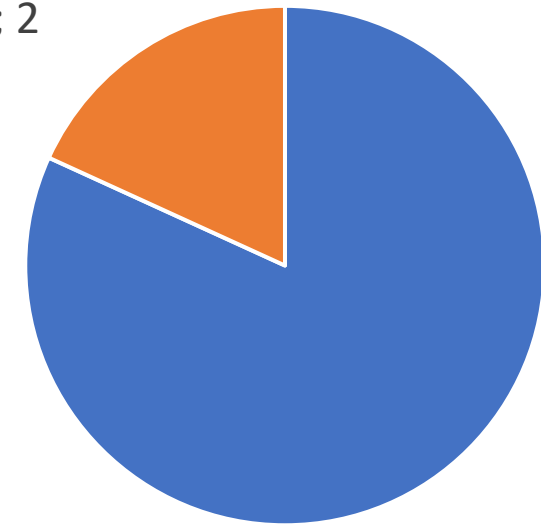
Parcours de 600 à 700 heures par stagiaire

Implantation stagiaire TFP5



Stagiaires TFP5

Salariés; 2



Apprentis;  
9

**Les formations modulaires :**

5 actions de formation  
d'entraîneur

3 actions de formation  
d'animateur de  
pratiques éducatives et  
sociales

2 actions de formation  
aux fonctions d'officiels  
(Officiel de Table de  
marque)

2 actions de formation  
à la citoyenneté

2 actions de formation  
à l'encadrement



**Les formations modulaires de l'arbitrage (aide à l'inscription et à la facturation) :**

2 actions de  
réactivation des  
grades de juge arbitre

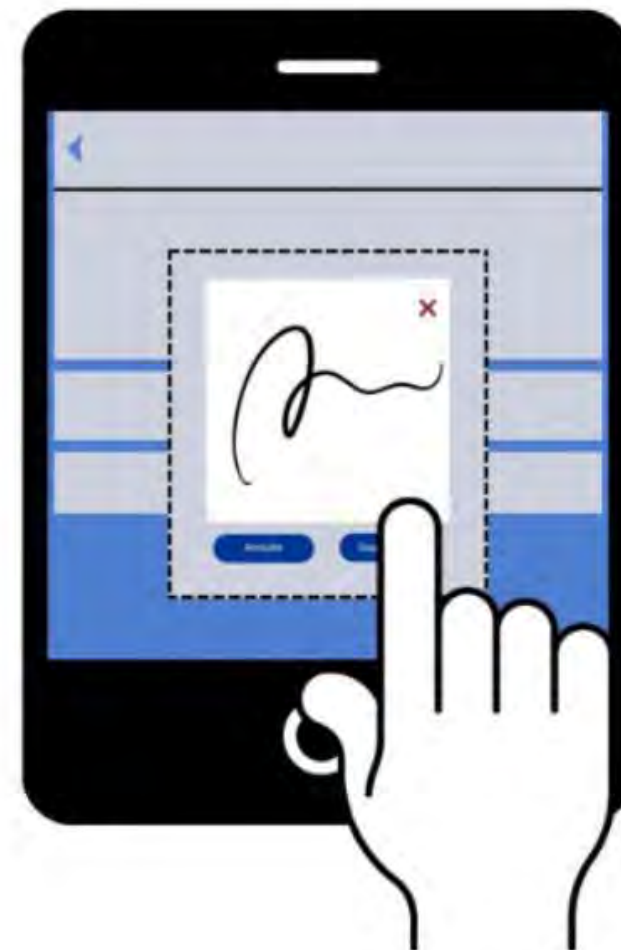
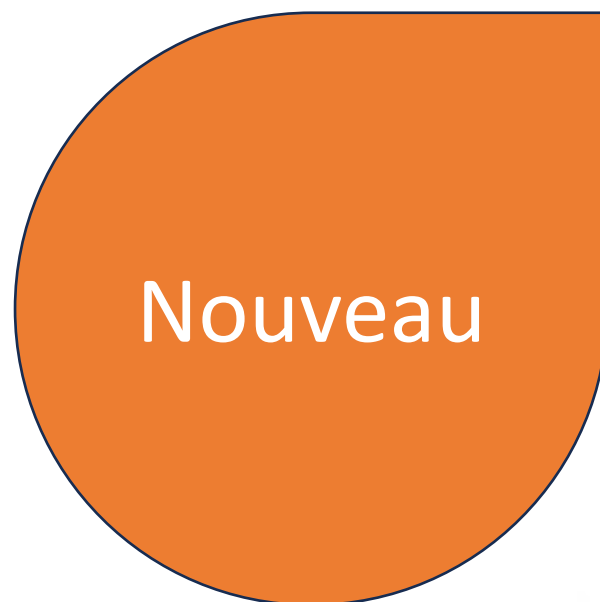
3 actions de formation  
d'accès à l'obtention  
d'un grade de juge  
arbitre (T3, T2 et T1)

2 actions de aux  
fonctions d'officiels  
(Officiels Table de  
marque)

**Les formations modulaires :**

Mise en place de **l'émergence numériques**

- ✓ Gain de temps
- ✓ Respect des règles d'hygiène
- ✓ Suivi efficace
- ✓ Environnement





**Les actions de formations modulaires :**

5 actions de formation d'entraîneur (septembre -> juin) :

- Débuter dans l'entraînement (80 heures – dans tous les départements ou par regroupement de départements)
- Contribuer à l'animation STAPS Lyon (25 heures)
- Entraîner des jeunes / Entraîner des adultes (90 heures - dans tous les départements ou par regroupement de départements – 40 heures pour Entraîner des jeunes pour les STAPS Clermont)
- Former des jeunes / Performer avec des adultes (125 heures – session unique)

3 actions de formation d'animateur de pratiques éducatives et sociales (octobre -> juin) :

- Animer les pratiques BabyHand et Premier Pas (40 heures – session unique)
- Animer la pratique HandFit (40 heures – session unique)
- Animer la pratique HandEnsemble (40 heures – session unique)

3 actions de formation d'encadrement de l'arbitrage (septembre -> juin) :

- Animateur d'une école d'arbitrage (40 heures – session selon les inscrits)
- Accompagnateur d'une école d'arbitrage (25 heures – session selon les inscrits)
- Suiveur d'arbitre adulte (25 heures – session unique)

2 actions de formation à la citoyenneté (septembre -> juin) :

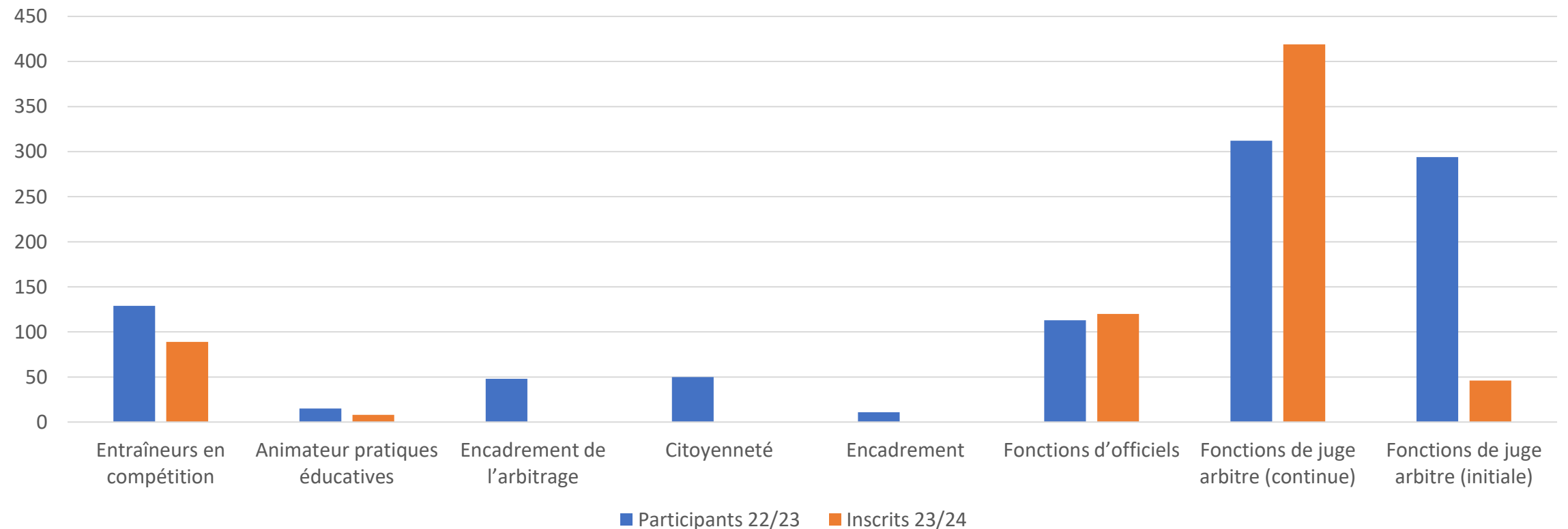
- Développer le mieux vivre ensemble (40 heures – session unique)
- Formation civique et citoyenne bassin (14 heures – session unique)

2 actions de formation à l'encadrement (septembre -> juin) :

- Animateur de formation (27 heures – session unique)
- Tuteur maître d'apprentissage (21 heures – session à distance)

**Les formations modulaires :**

Participants/inscrits 22/23 et 23/24



Plan d'action de l'Institut de formation 2023/2024

**Les formations modulaires – périodes d'inscriptions et effectifs :**

5 actions de formation d'entraîneur (inscription jusqu'au 30 septembre) :

129 participants en 22/23, 89 inscrits en 23/24

3 actions de formation d'animateur de pratiques éducatives et sociales (inscription jusqu'au 30 septembre) :

15 participants en 22/23, 8 inscrits en 23/24

3 actions de formation d'encadrement de l'arbitrage (inscription d'octobre à décembre) :

48 participants en 22/23, 0 inscrits en 23/24

2 actions de formation à la citoyenneté (inscription en octobre) :

50 participants en 22/23 (uniquement des volontaires en services civiques), 0 inscrits en 23/24

2 actions de formation à l'encadrement (inscription de décembre à janvier) :

11 participants en 21/22, 0 inscrits en 23/24

2 actions de formation aux fonctions d'officiels (inscription jusqu'au 25 septembre) :

113 participants en 22/23, 120 inscrits en 23/24

2 actions de réactivation aux fonctions de juge arbitre (inscriptions closes)

312 participants en 22/23, 419 inscrits en 23/24

2 actions de formation aux fonctions de juge arbitre (inscription de novembre à février) :

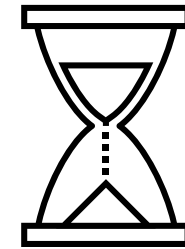
294 participants en 22/23, 46 inscrits en 23/24

## Tous les licenciés ont la possibilité de s'inscrire au temps de formation

Proposé par la Fédération  
Française de Handball



**Gratuit**



Formation en ligne  
d'une durée  
de 4 heures

Les formations professionnelles continues :

Outils vidéos au  
service de  
l'entraînement  
20 heures

Entraîner et  
manager des  
gardiens de but  
40 heures

Mieux communiquer  
autour de son club  
20 heures

Gestion des conflits  
20 heures

Détecter des jeunes  
talents  
20 heures

Planifier la  
préparation  
physique  
20 heures

**Pour les salariés  
du handball**



**afdas**  
DEMAIN C'EST LA FORMATION

Animer des  
séquences pour les  
gardiens de but  
10 heures

Préparation mentale  
d'un collectif  
20 heures

**Pour les bénévoles  
du handball**

**Les circonstances de recyclages pour les diplômes/certificats suivants:**

- Contribuer à l'animation sportive de sa structure
  - Contribuer au fonctionnement de sa structure
  - Animer des pratiques éducatives (Babyhand/1er pas et Minihand/Hand à 4)
  - Animer des pratiques sociales (Handfit et Handensemble)
  - Entraîner des jeunes en compétition
  - Entraîner des adultes en compétition
  - animateur de handball
  - Entraîneur régional
- 
- Participation à une circonstance de formation organisée par un comité départemental
  - minimum 7 heures (2 soirées ou 2 matinées ou 1 journée)
  - Validation du recyclage = fiche d'attestation de recyclage transmise à l'ITFE par le CTF d'un comité
- 
- Participation à la totalité d'un parcours de formation de l'ITFE : « Débuter dans l'entraînement » ou « Entraîner des adultes en compétition » ou « Entraîner des jeunes en compétition » ou « Performer avec des adultes » ou « Former des jeunes » ou « Développer le mieux vivre ensemble » ou « animateur école d'arbitrage » ou « Animer les pratiques BabyHand et Premier Pas » ou « Animer la pratique HandFit » ou « Animer la pratique HandEnsemble » ou module complémentaire de la FPC
  - Durée de la formation
  - s'inscrire à un parcours sur Campus des handballeurs

**Les circonstances de recyclages pour les diplômes/certificats suivants:**

- Former des jeunes
  - Performer avec des adultes
  - Entraîneur interrégional (enfants, jeunes ou adultes)
- Participation à une circonstances de formation organisé par la Fédération
- Minimum 11 heures souvent à la maison du handball
- s'inscrire à un parcours sur Campus des handballeurs
- Participation à une circonstances de formation organisé par la Ligue Aura

*En cours de validation par la  
Fédération Française de  
Handball*

Outils vidéos au  
service de  
l'entraînement  
20 heures

Entraîner et manager  
des gardiens de but  
40 heures

Mieux communiquer  
autour de son club  
20 heures

Gestion des conflits  
20 heures

Détecter des jeunes  
talents  
20 heures

Planifier la  
préparation physique  
20 heures

Préparation mentale  
d'un collectif  
20 heures

## Calendrier des ETR ITFE

- Vendredi 29 septembre 2023
- Du mercredi 15 novembre 2023 au vendredi 17 novembre 2023 à la Ligue Auvergne Rhône-Alpes de Handball, région lyonnaise : **séminaire** de formation continue pour les salariés des comités et de la Ligue sur la thématique « **Conseiller en Formation** »
- Vendredi 15 décembre 2023
- Vendredi 09 février 2024
- Vendredi 05 avril 2024
- Vendredi 07 juin 2024







# Point COC - 23 sept 23

- Composition : intégration de
  - Christophe Prat (St Mamet)
  - Christine Laurent (Echirolles Eybens)
- Ayants droit
  - Adultes
  - Jeunes
  - -15M réserves
- D1F / D2M
- Jeunes
  - Engagements
  - Schémas
- Total 1438 équipes / 1385 (+53)  
+ 37 équipes désengagées



# Ayants Droit

- +16

- 4 forfaits généraux
- Une poule de + en Honneur M
- 22 dates



- -16F / -17M

- 18 engagés sur 18 places
- Phase 2 : P Haute / P Basses

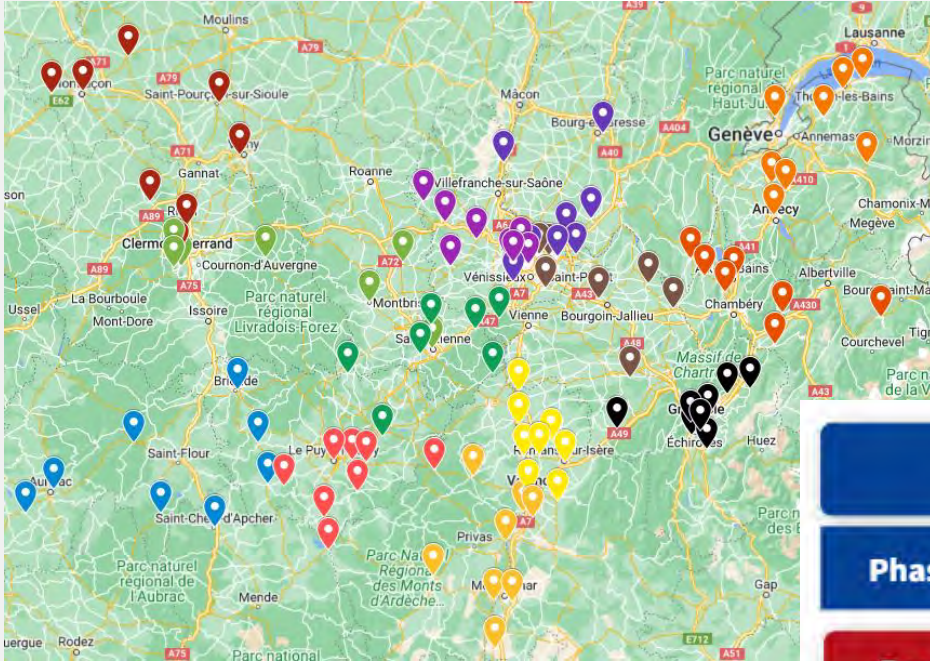
- -15M réserves

- 18 engagés / 18
- 8 équipes en brassage Exc (+3 arrêts)

Niveau	PNM	EXM	HM	D1M	N3F	PNF
Poules	2	3	4	6	2	4
Équipes	24	36	48	72	24	48
repêchées	-	-	4	7	1	-
Exempt	-	2	-	1	1	-
Début le	16/9	16/9	16/9	16/9	16/9	16/9
Acc / Rel	3/6	6/8	8/12	12/16	3/8	8/12

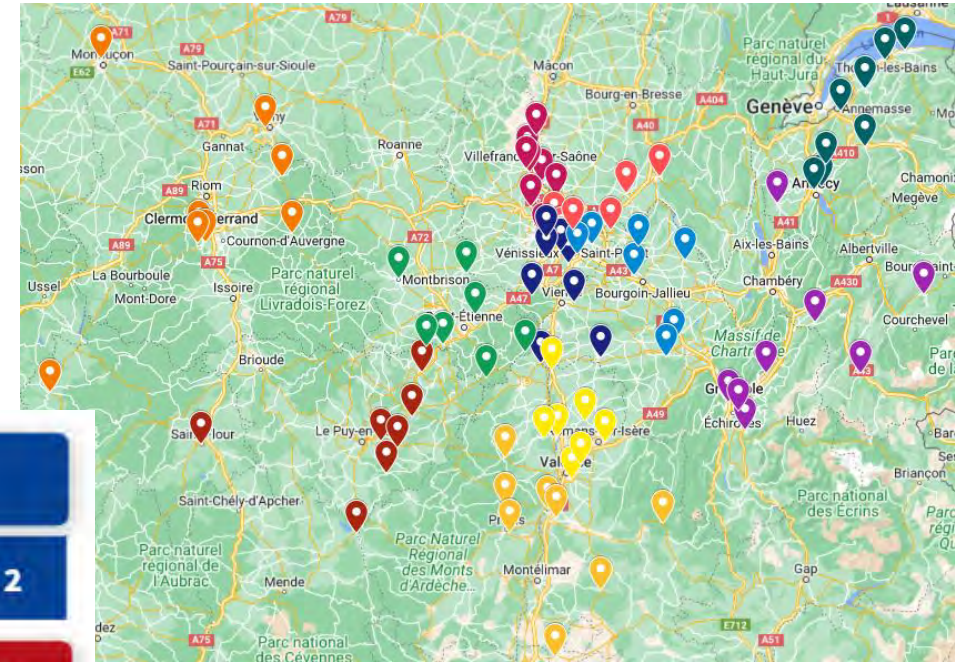


# D1F / D2M +16

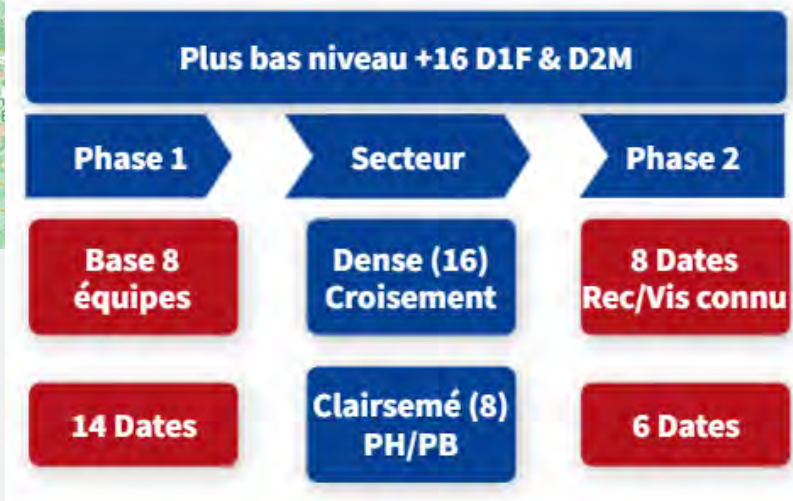


8 secteurs, en 2 phases  
PH/PB (8/8)  
ou play-off (4+4\*)

Conforme aux prévisions  
Malgré FG et repêchages



• D1F : 102 engagées



• D2M : 82 engagés

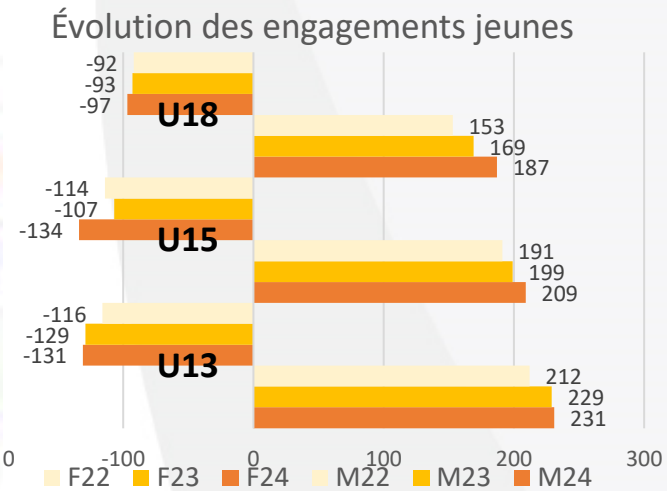
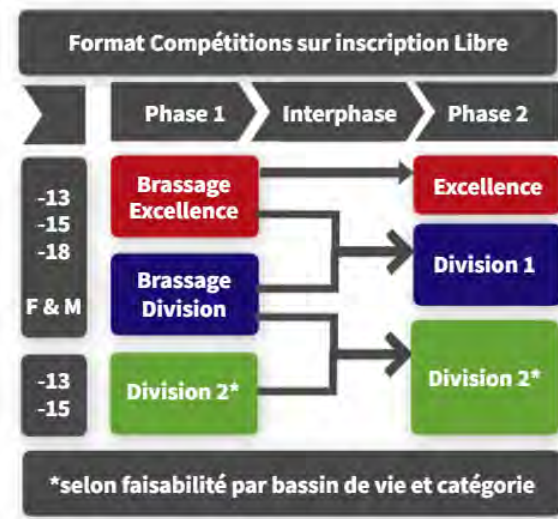




# Compétitions Jeunes

- Modifications
  - Impact sur une douzaine d'équipes à chaque fois
    - Au début 7 – Hier jusqu'à 25
  - Désengagements :
    - Engagement ≠ Option
    - Déséquilibre -13F en Excellence de 37 à 34
    - Progrès en Division (-50% mais 7 J de -)
  - Ajouts tardifs en Division
    - Possibles dans les poules de 8

Niveau	Exc	Tardif	Div 1	Div 2
<b>Modifs</b>	+3 / -15		+30 / -18	
<b>Engagmt</b>	30/06	Exc Div	11/09	11/09
<b>-18F</b>	45 (+4)	-4 +3	52 (0)	-
<b>-15F</b>	50 (+12)	0 +1	63 (+1)	22 (+15)
<b>-13F</b>	34 (+2)	-3 -1	67 (-3)	30 (-3)
<b>-18M</b>	70 (+9)	0 0	99 (+9)	-
<b>-15M</b>	57+18 (+5)	-3 +8	88 (-19)	46 (+24)
<b>-13M</b>	69 (+12)	-2 +1	106 (-25)	56 (+15)
<b>Légende</b>	Nb (N-1)	Exc Div	Nb (N-1)	Nb (N-1)

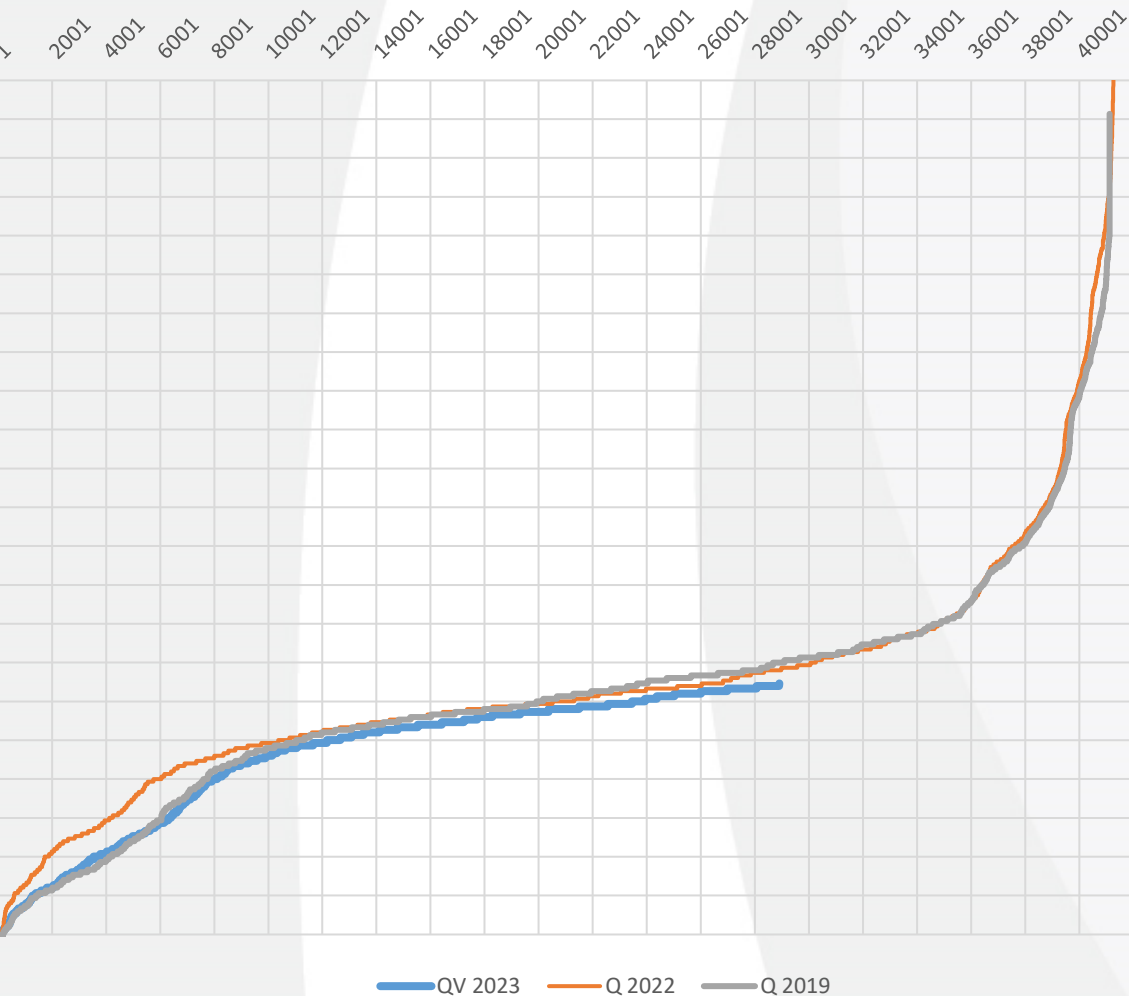


Appellation D1/D2 = meilleure répartition  
-13 : équilibre ou stagnation ?

# Compétitions Jeunes



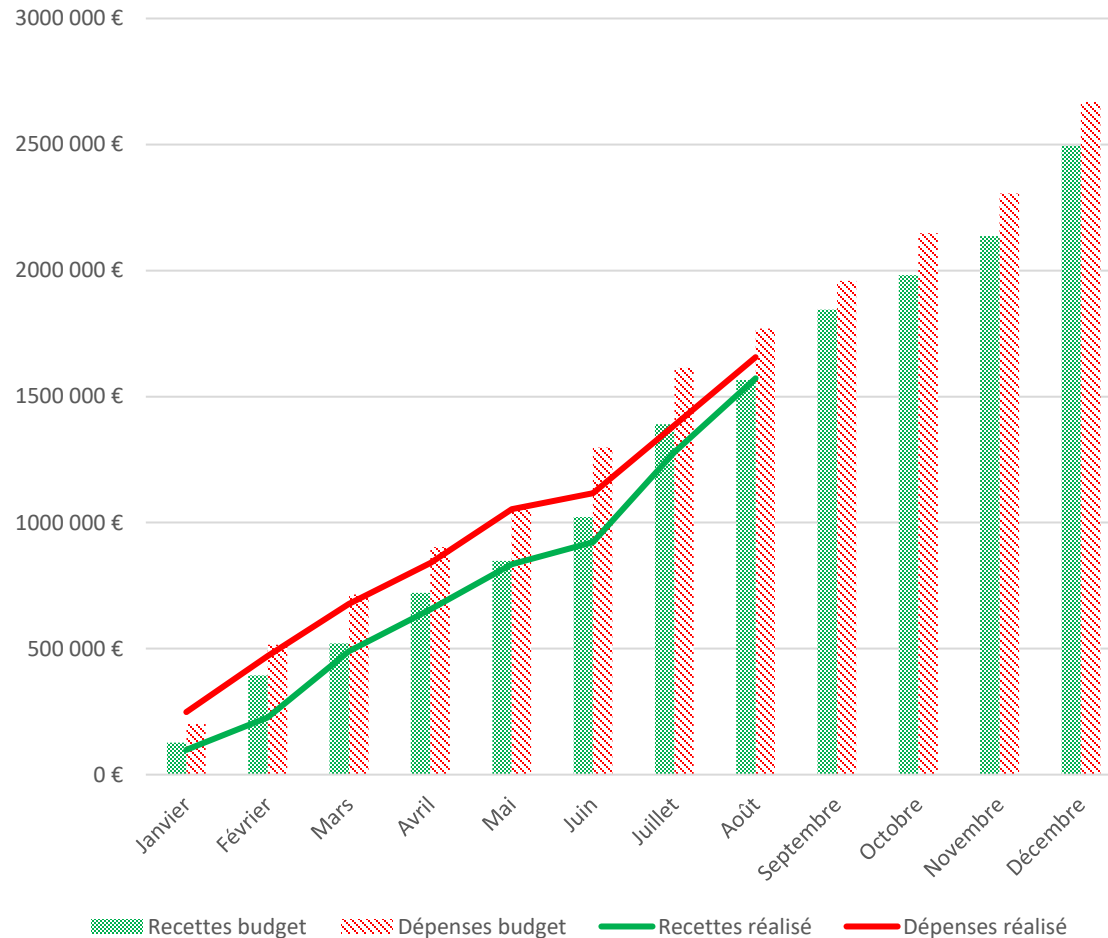
Vitesse de qualif / validation vers la droite



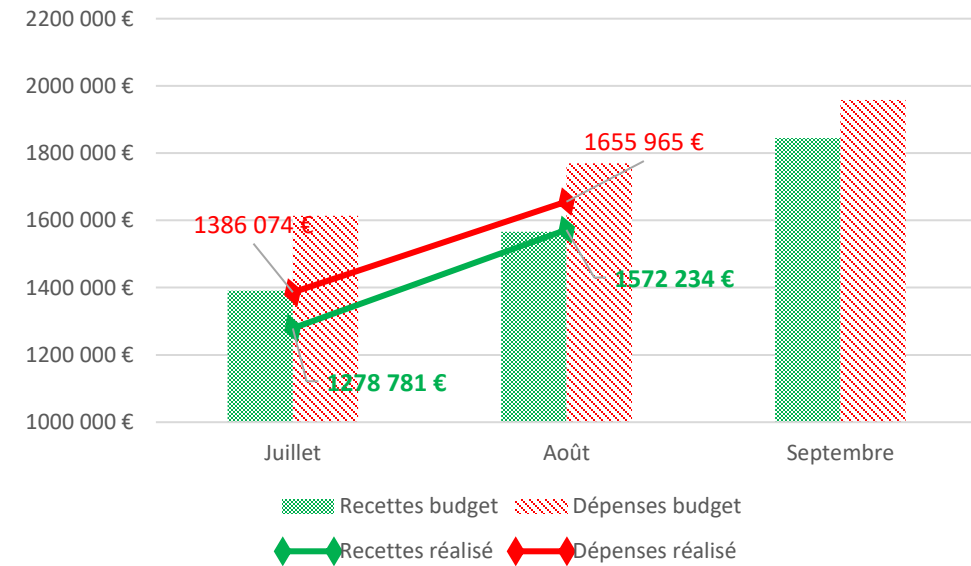
Journée		RECEVANT	VISITEUR
1	8 équipes	E4	E1
		E6	E2
		E7	E5
		E8	E3
2	01-02 octobre 2022	E1	Exempt
		Exempt 2	E5
		E2	E8
		E3	E7
3	7 Journées	E4	E6
		E5	Exempt
		Exempt 2	E3
		E6	E1
4	15-16 novembre 2022	E7	E2
		E8	E4
		E1	E7
		E2	Exempt 2
5	Séparation d'un match	Exempt	E4
		E3	Exempt 2
		E5	E8
		E6	E5
6	19-20 novembre 2022	E7	E2
		E8	E7
		Exempt 2	E3
		E3	E4
7	2 ajouts possibles	E5	E6
		E7	E6
		E8	Exempt
		E1	E1
		E2	E3
		E4	E5
		Exempt 2	E7
		E6	Exempt
		E8	E8

# Budget global

Budget global ligue



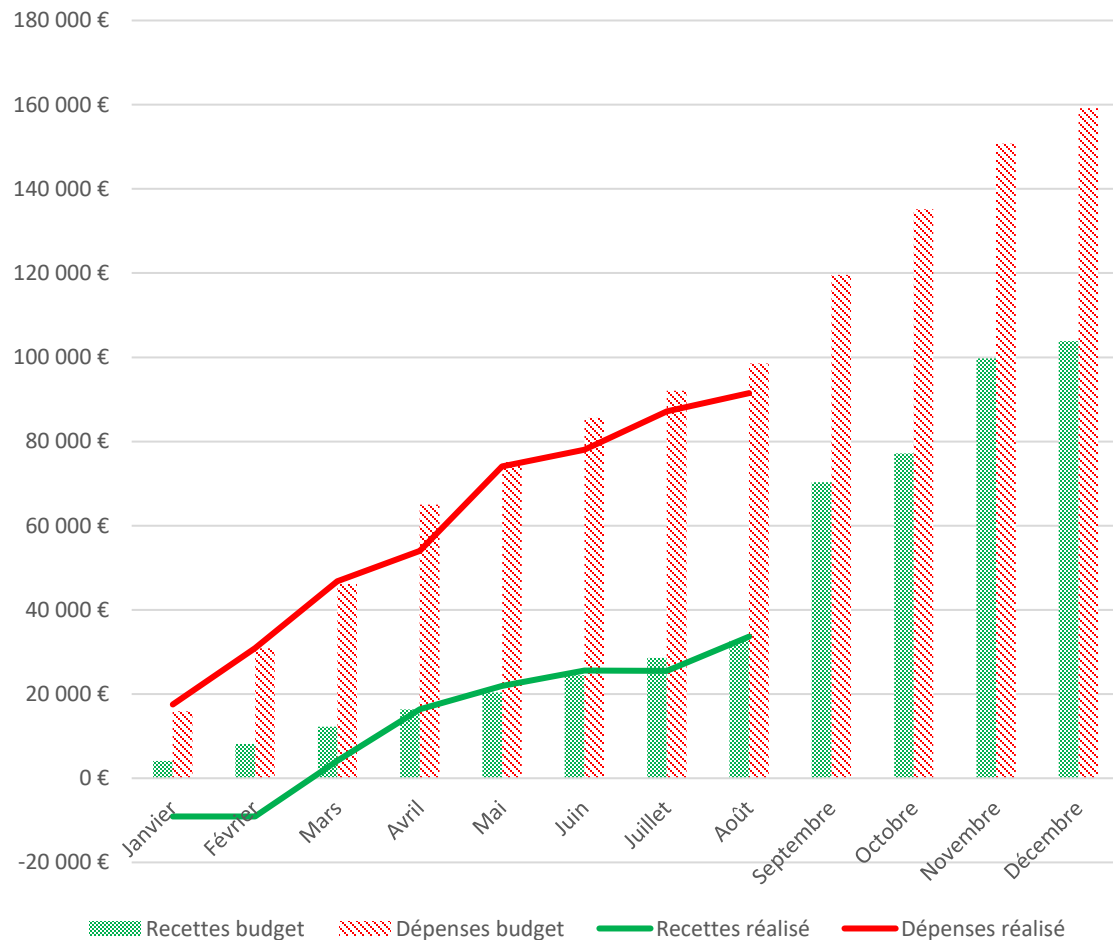
Budget global ligue



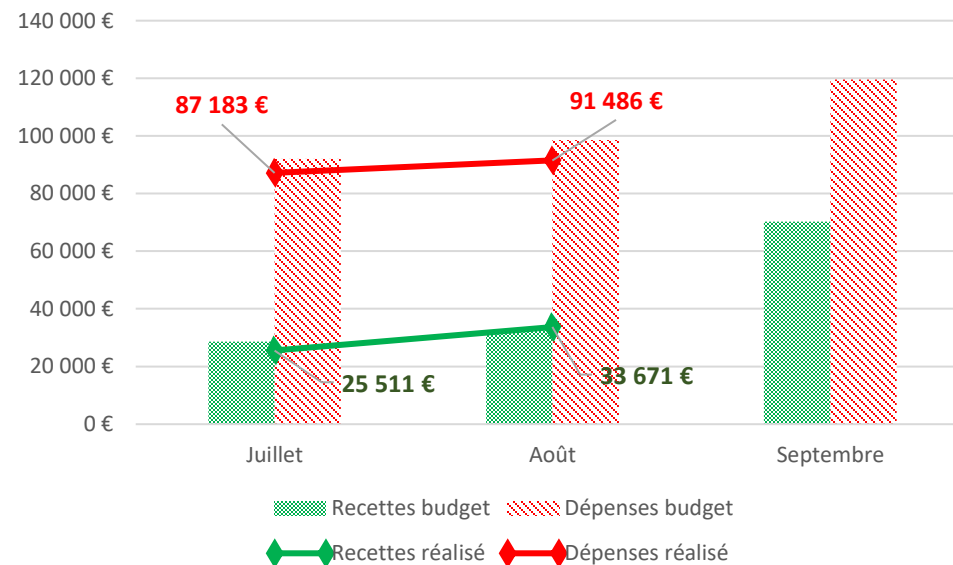
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	1 769 895€	1 655 966€
Recettes	1 565 756€	1 572 234€
Bilan	-204 140€	-83 732€

# Arbitrage

Budget arbitrage



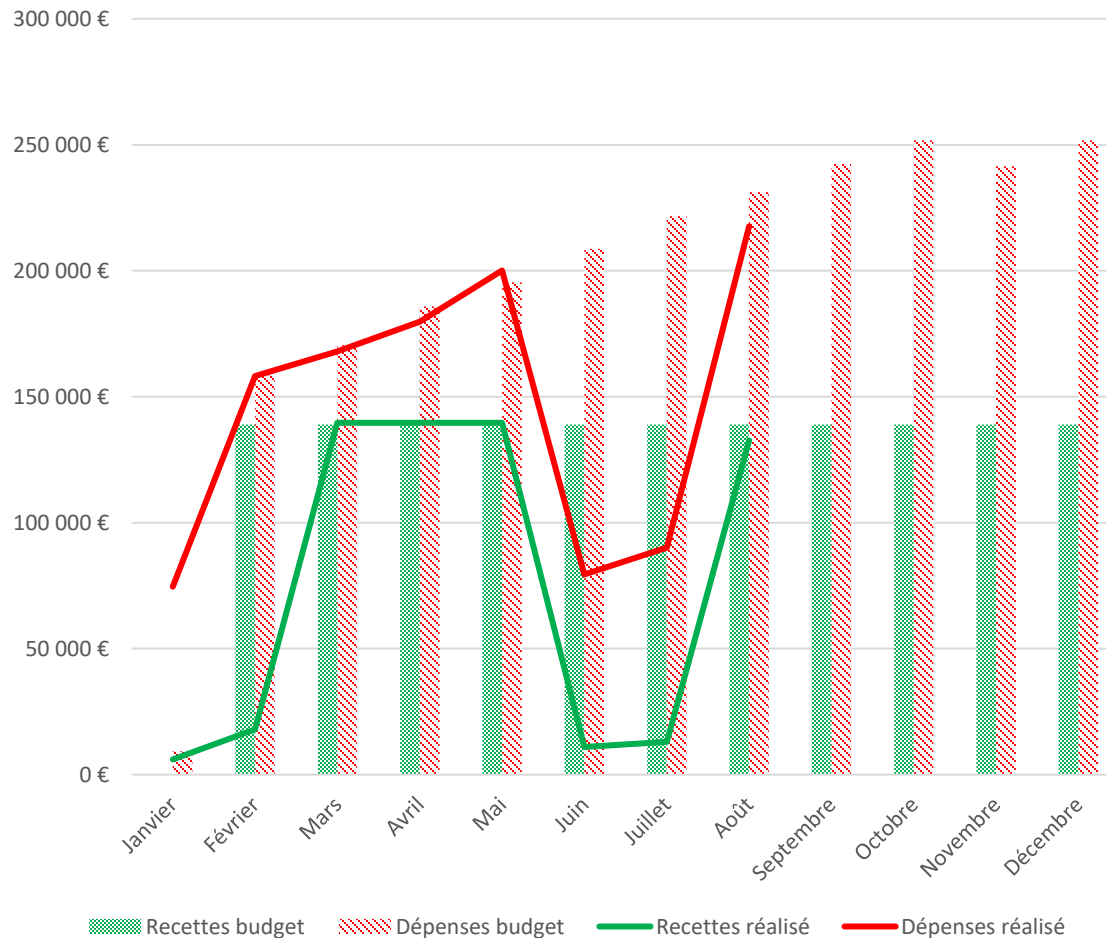
Budget arbitrage



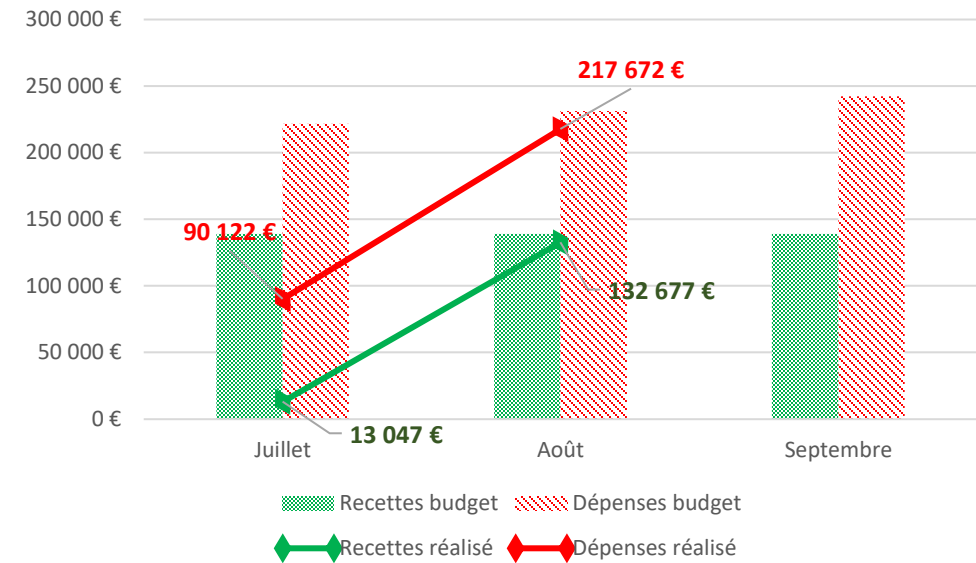
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	98 534€	91 486€
Recettes	32 648€	33 671€
Bilan	-65 886€	-57 815€

# Communication

Budget communication



Budget communication

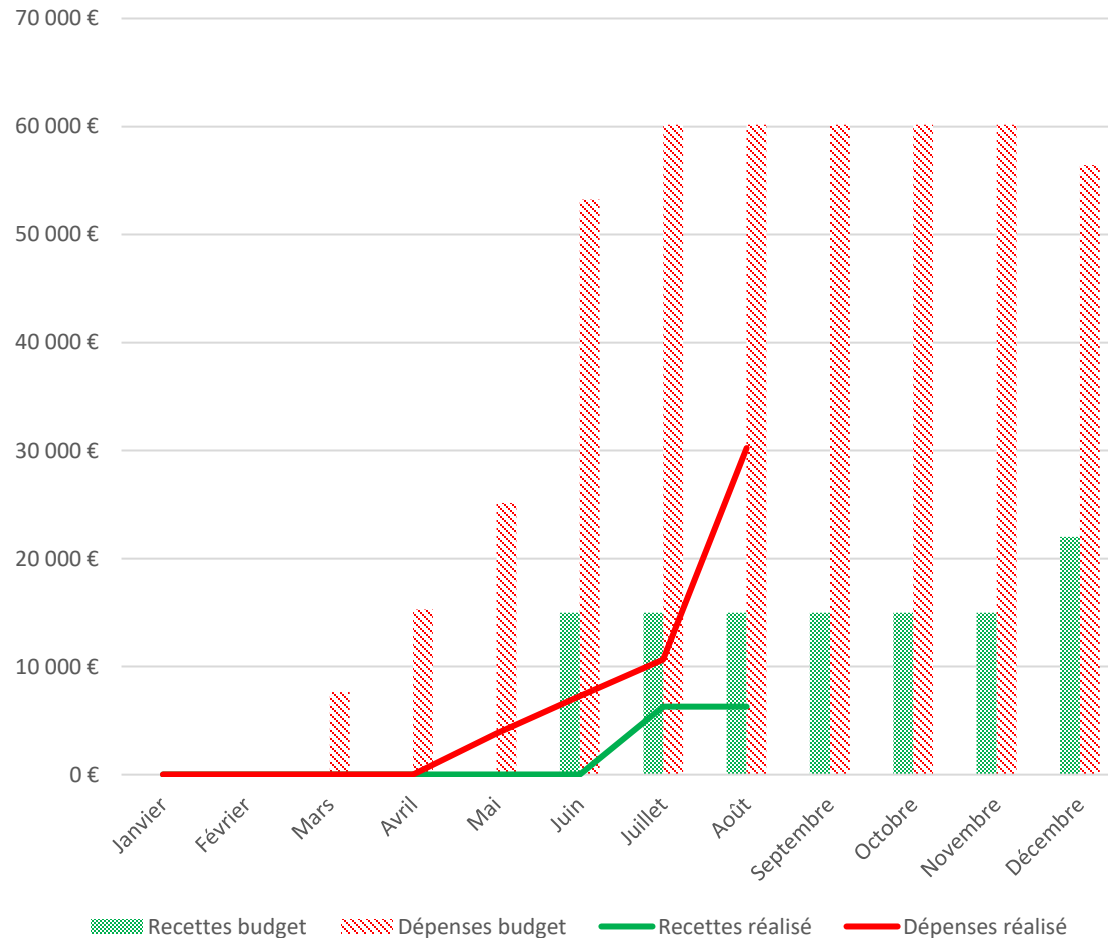


Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	231 173€	217 672€
Recettes	139 000€	132 677€
Bilan	-92 173€	-84 995€

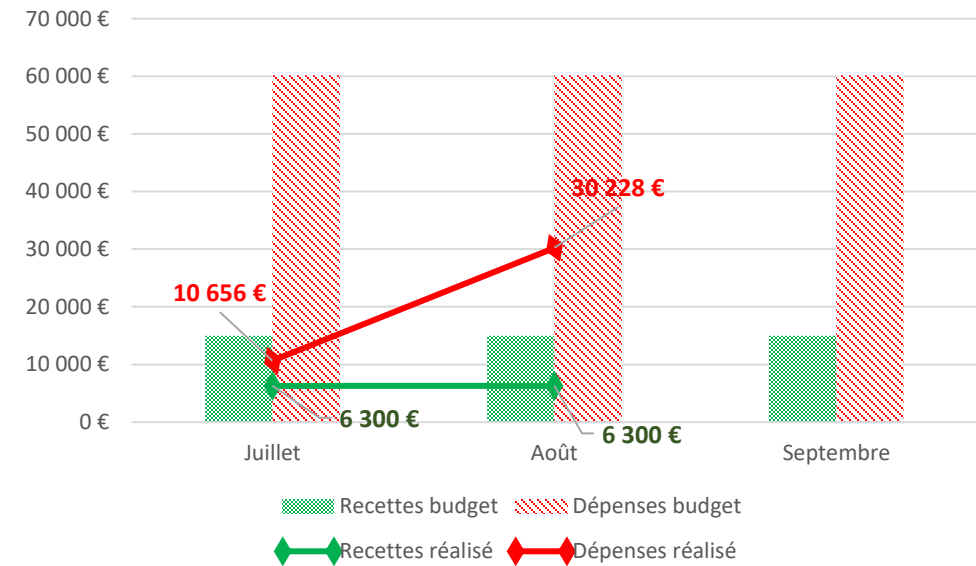


# Beach

Budget beach



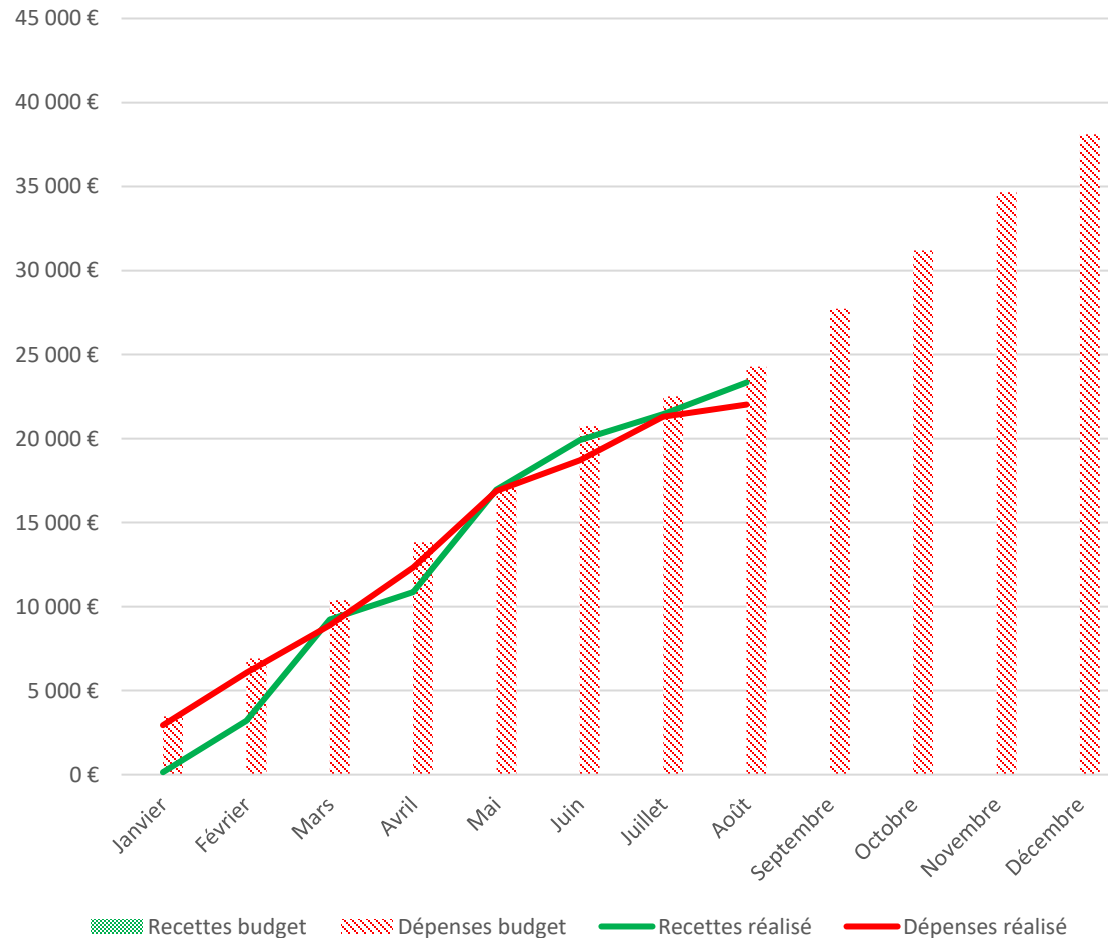
Budget beach



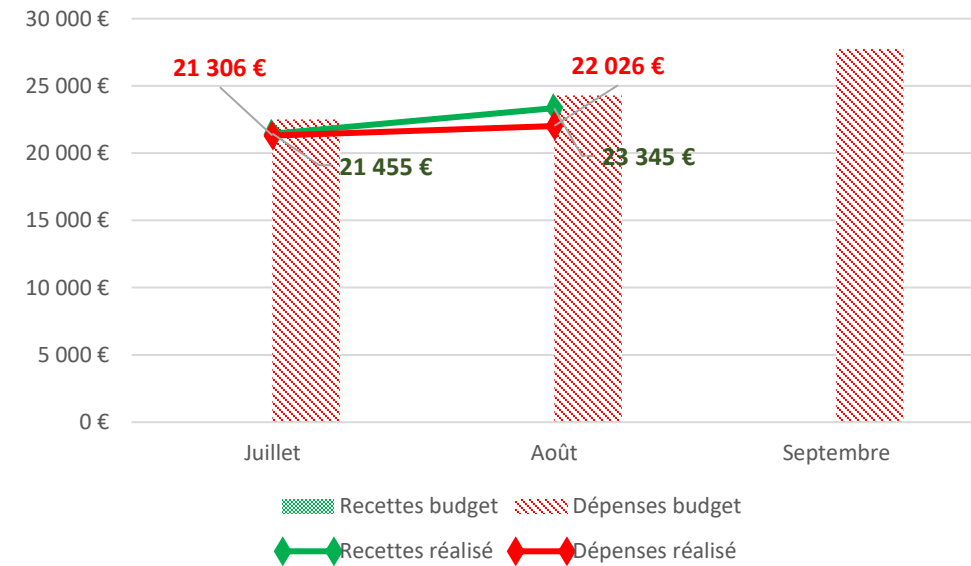
	Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses		60 169€	30 228€
Recettes		15 000€	6 300€
Bilan		-45 169€	-23 928€

# Discipline

Budget discipline



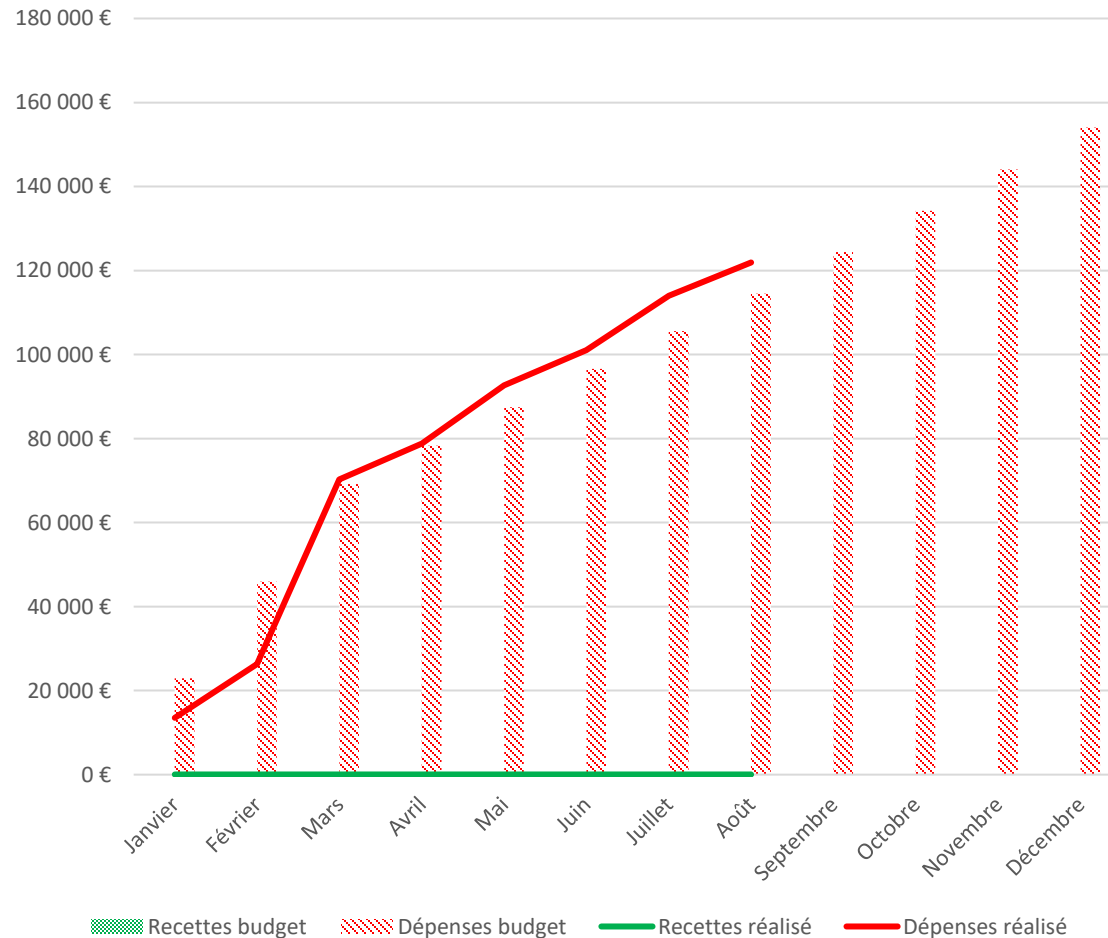
Budget discipline



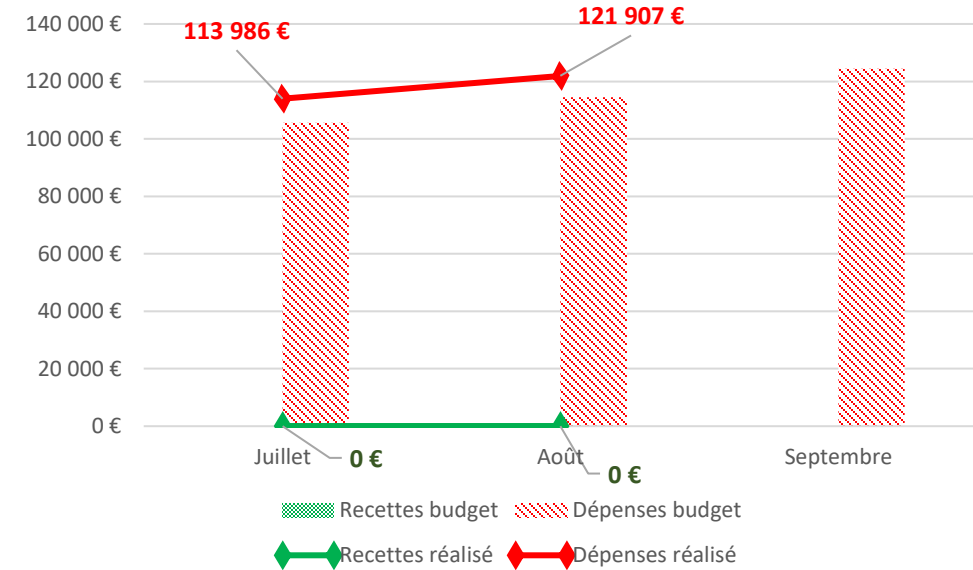
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	24 280€	22 026€
Recettes	0€	23 345€
Bilan	-24 280€	1 319€

# Finances

Budget finances



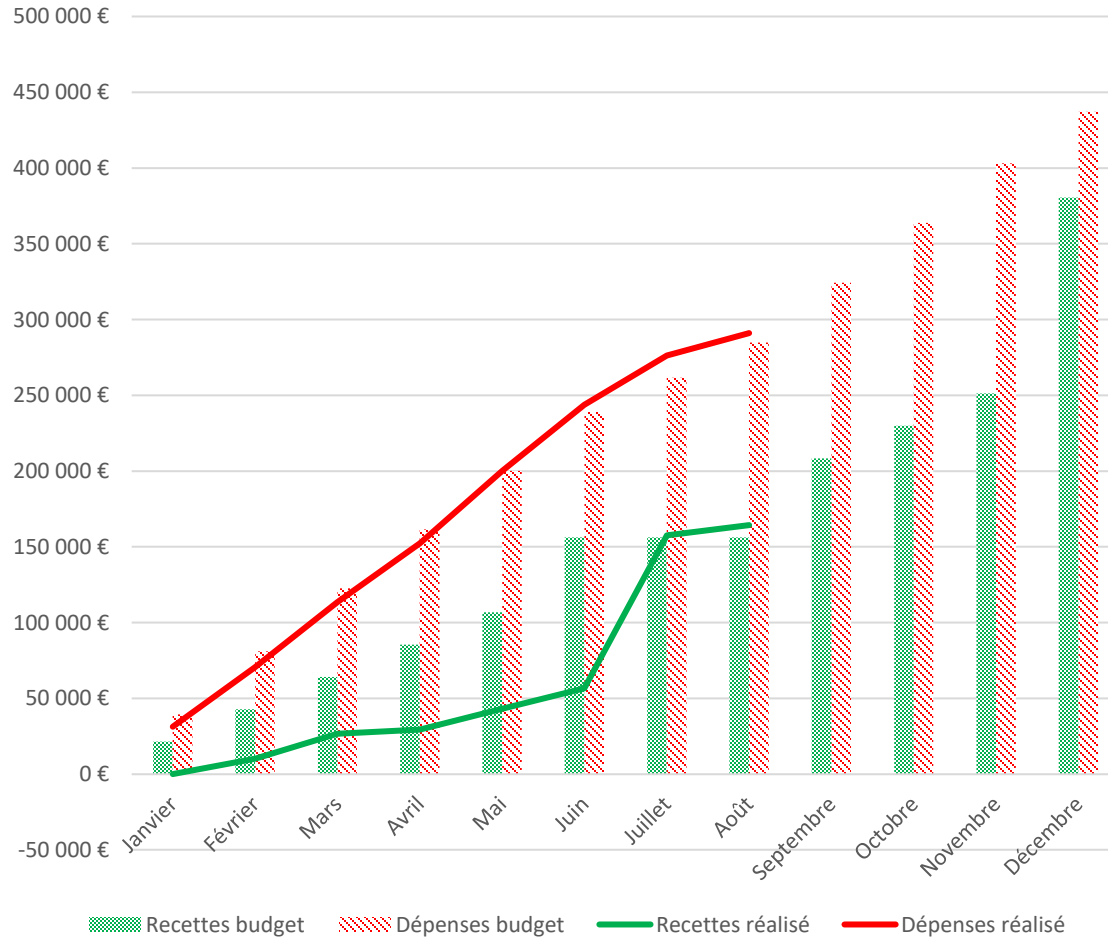
Budget finances



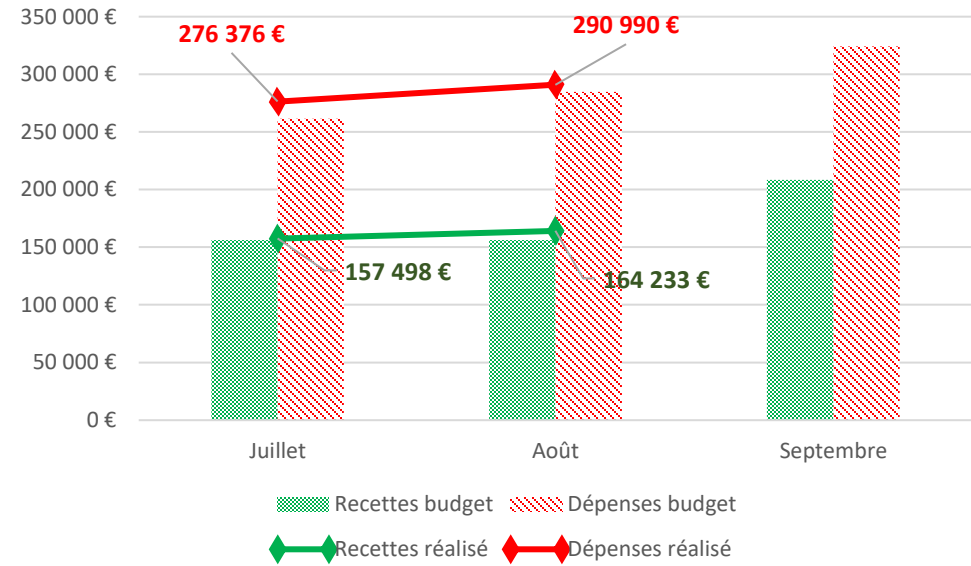
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	114 496€	121 907€
Recettes	0€	0€
Bilan	-114 496€	-121 907€

# ITFE

Budget ITFE



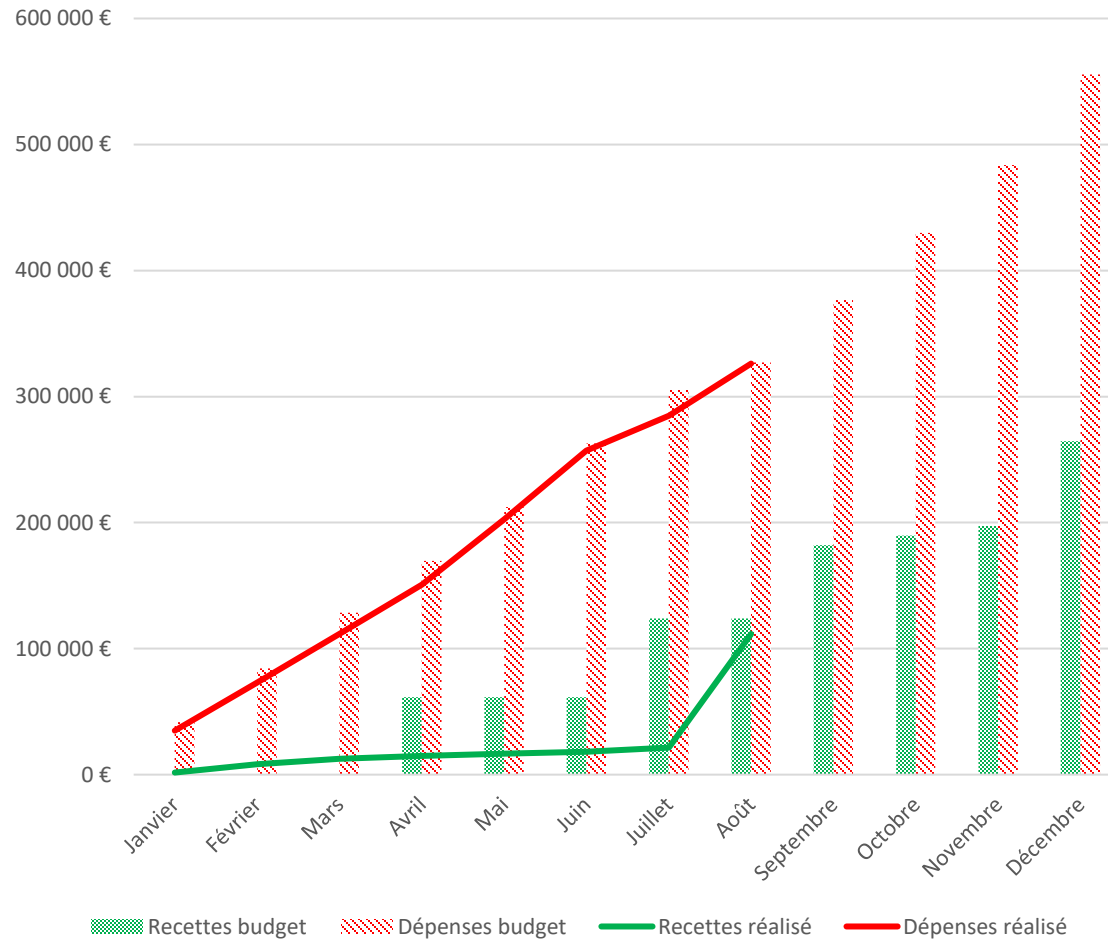
Budget ITFE



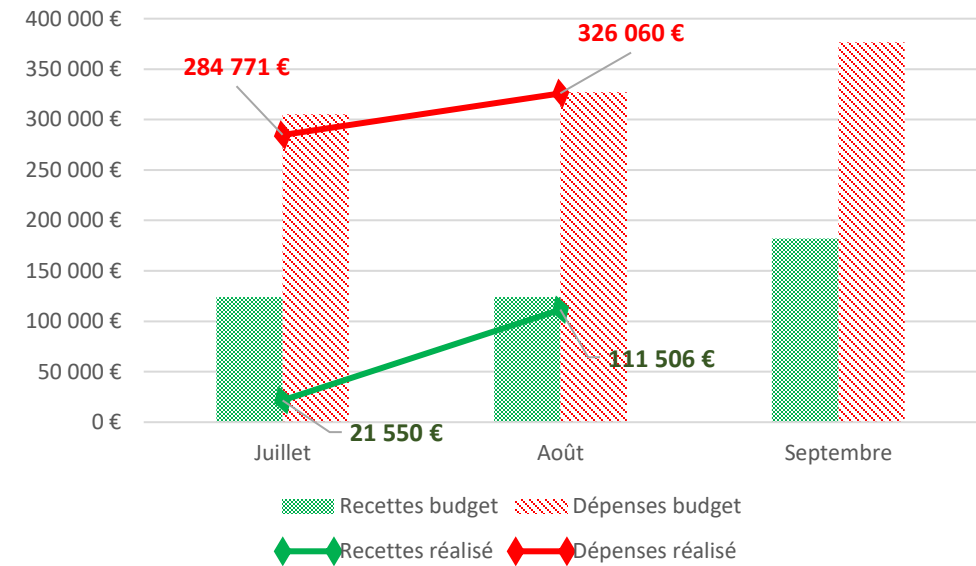
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	284 864€	290 990€
Recettes	156 118€	164 233€
<b>Bilan</b>	<b>-128 746€</b>	<b>-126 757€</b>

# PPF

Budget PPF



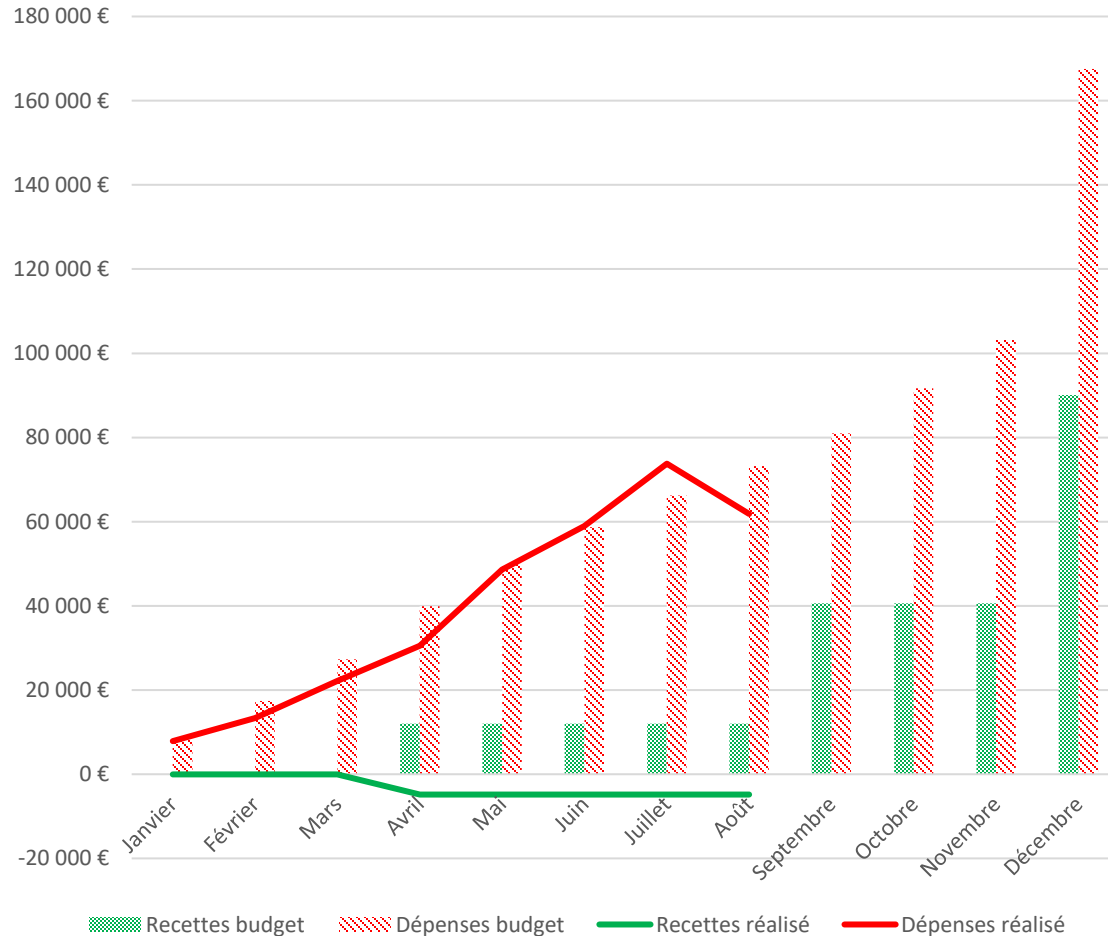
Budget PPF



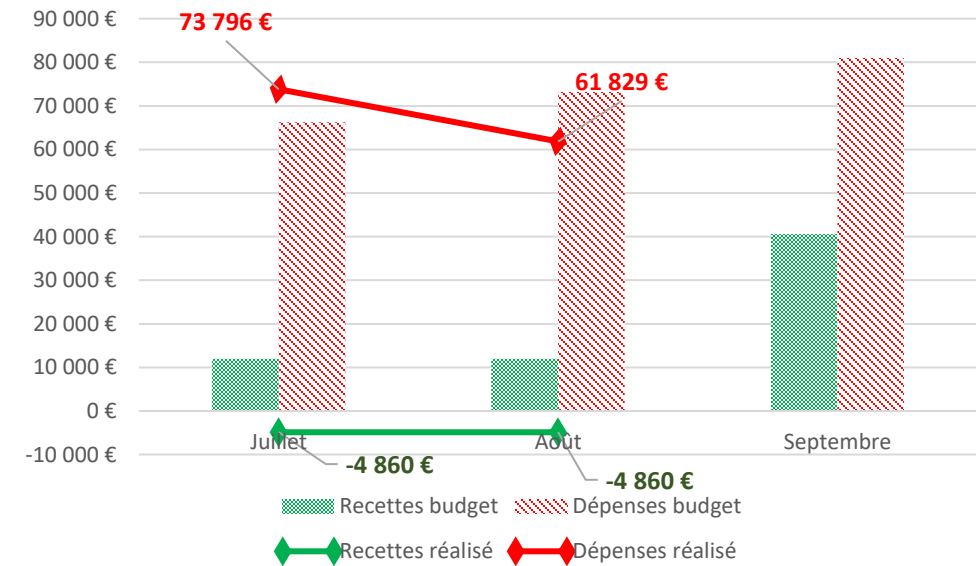
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	327 008€	326 060€
Recettes	123 933€	111 506€
Bilan	-203 075€	-214 554€

# SAC

Budget SAC



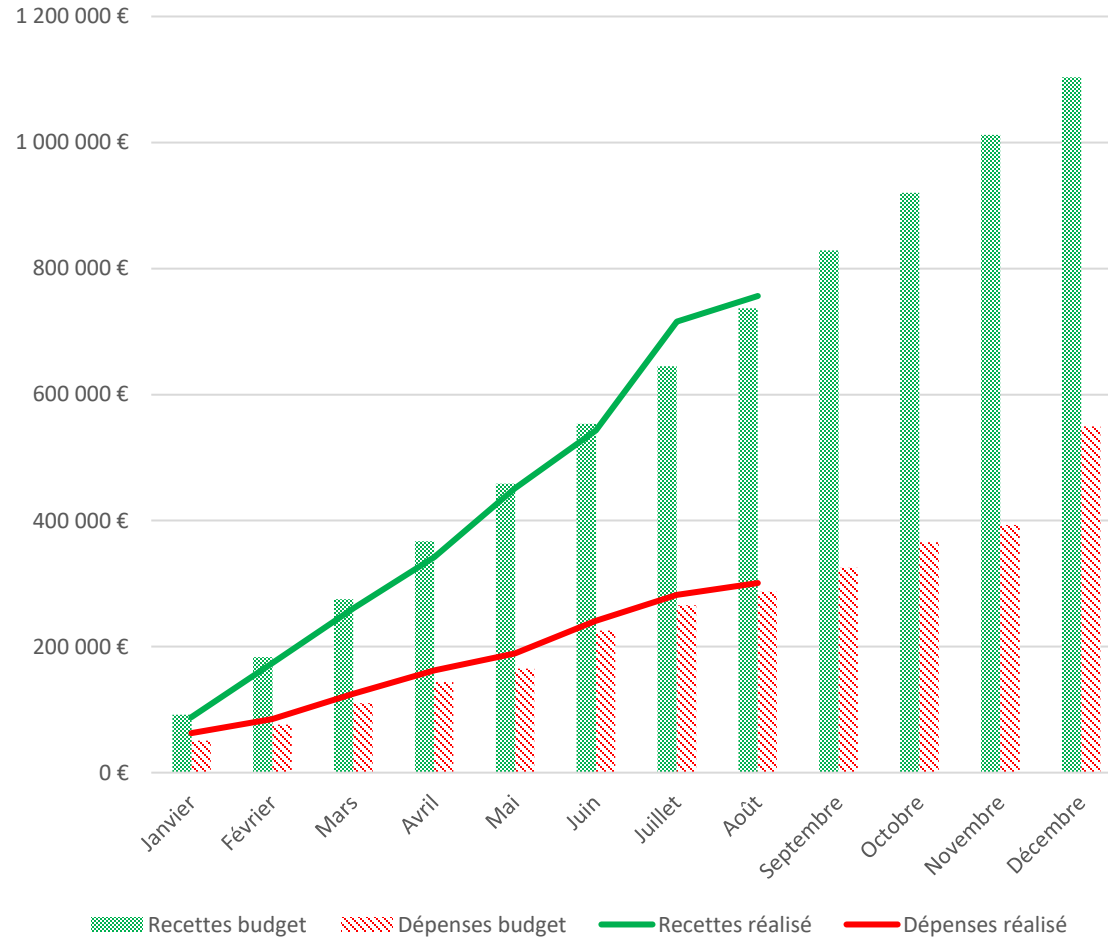
Budget SAC



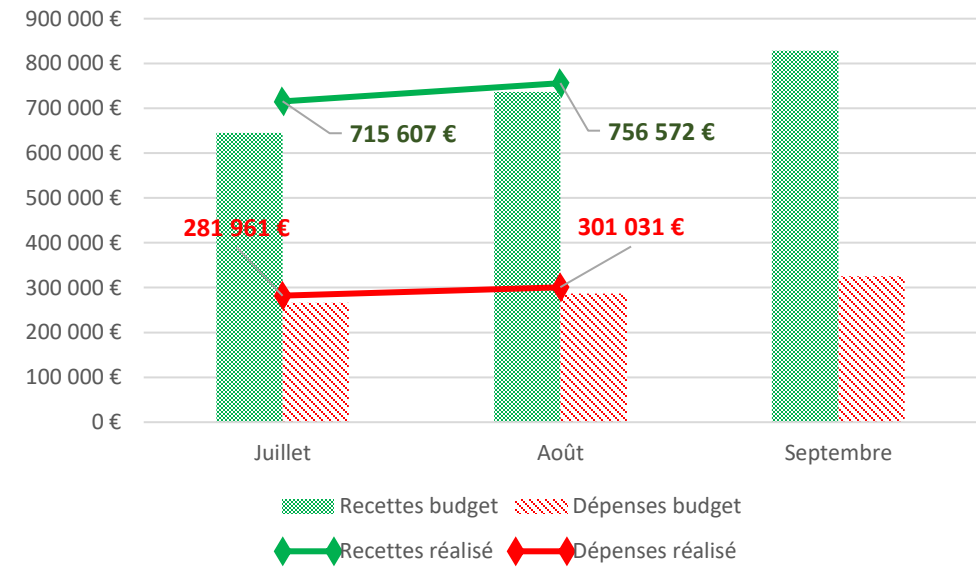
	Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses		73 203€	61 829€
Recettes		12 000€	-4 860€
Bilan		-61 203€	-66 689€

# SGX

Budget SGX



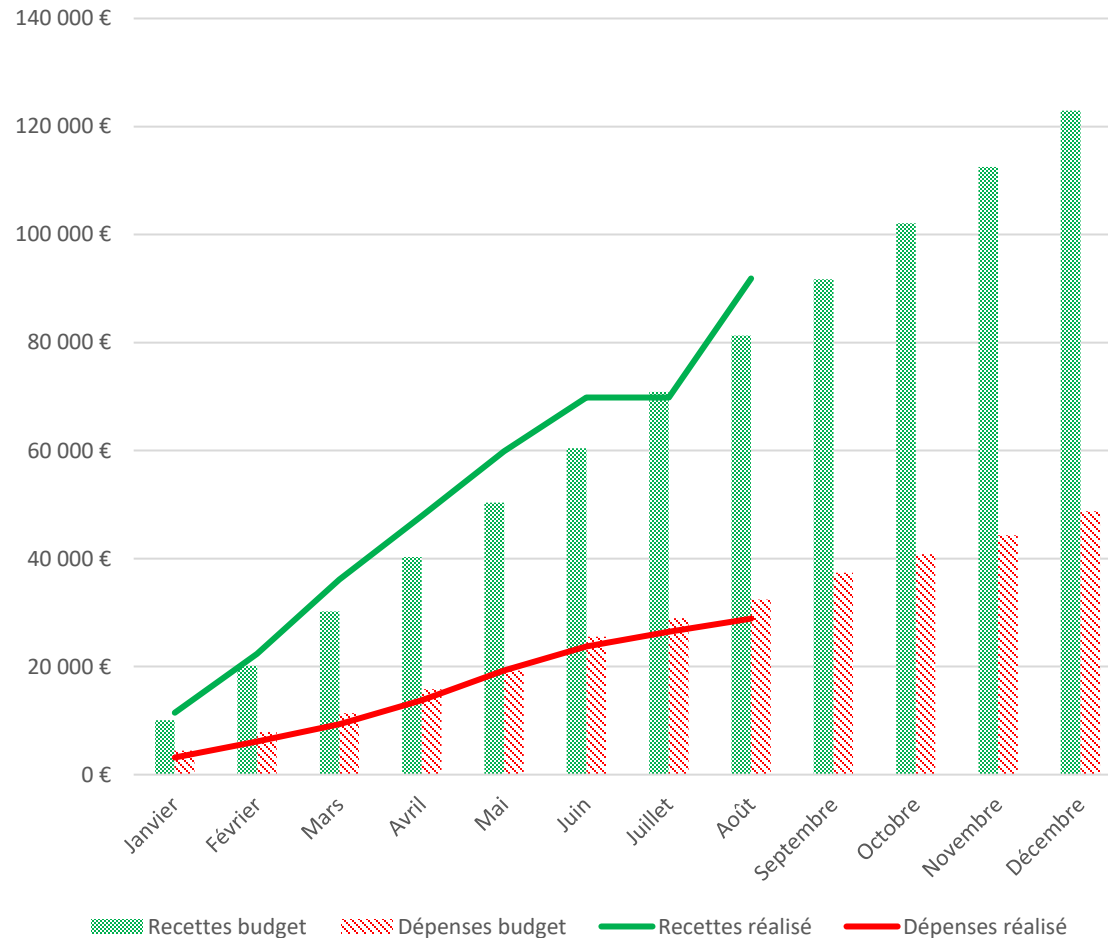
Budget SGX



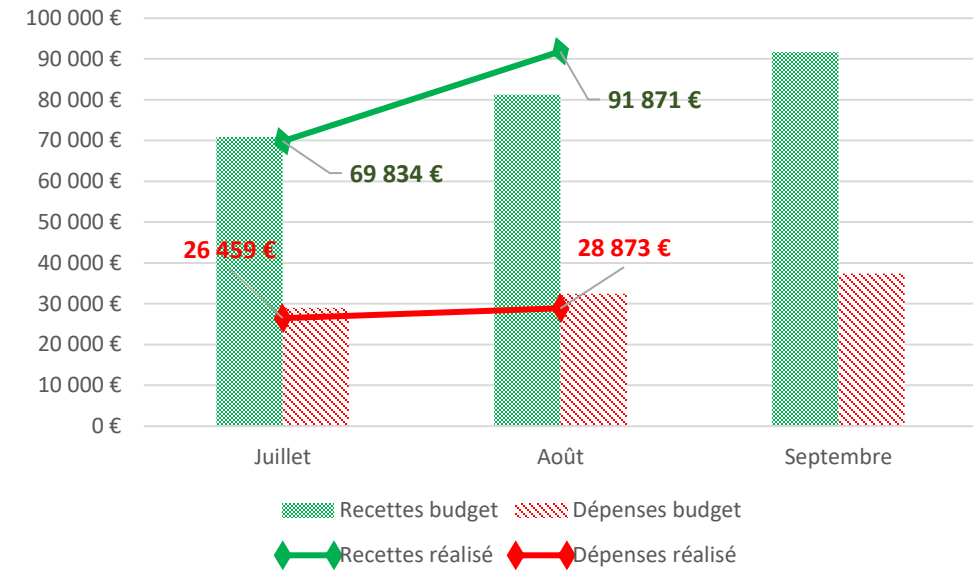
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	287 091€	301 031€
Recettes	736 904€	756 572€
Bilan	449 813€	455 541€

# Sportive

Budget sportive



Budget sportive

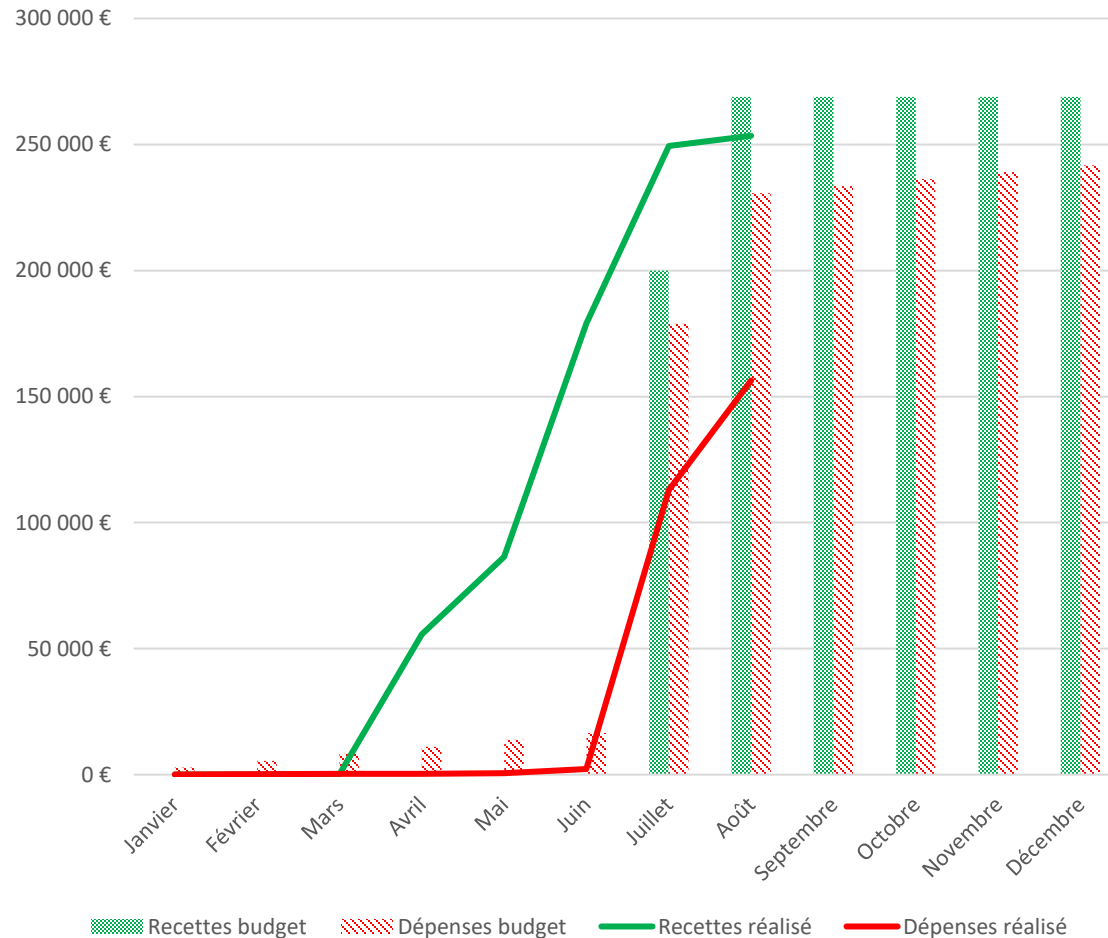


Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	32 432€	28 873€
Recettes	81 280€	91 871€
Bilan	48 848€	62 998€

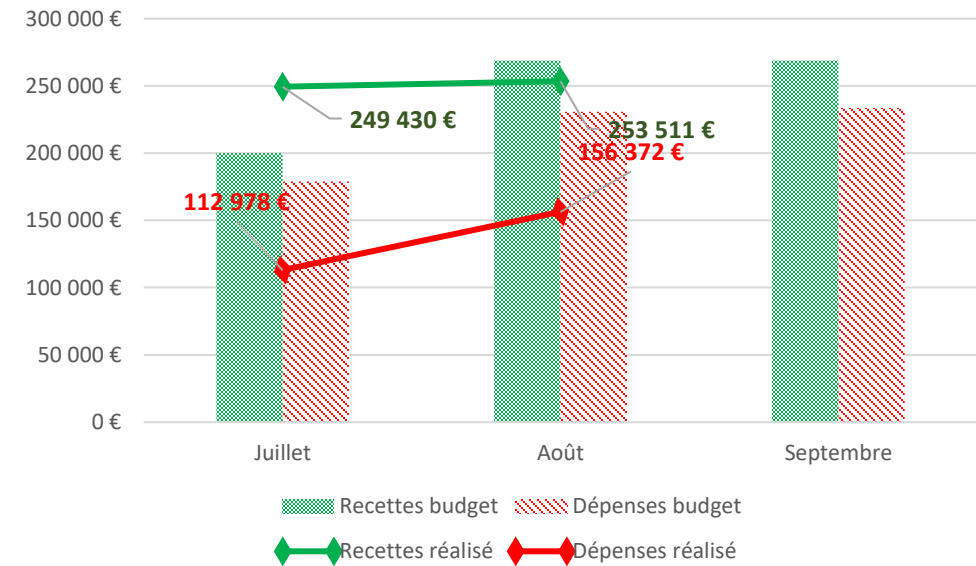


# Stages vacances

Budget stages vacances



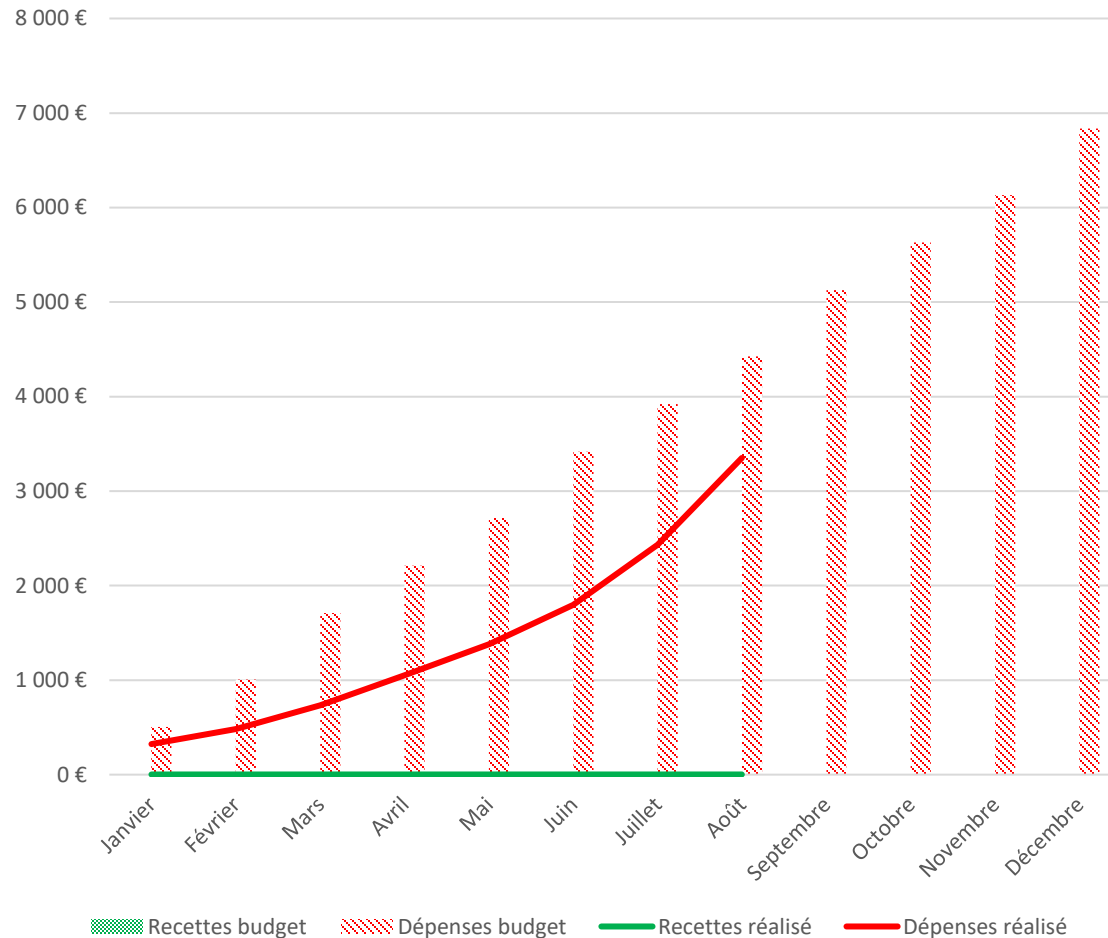
Budget stages vacances



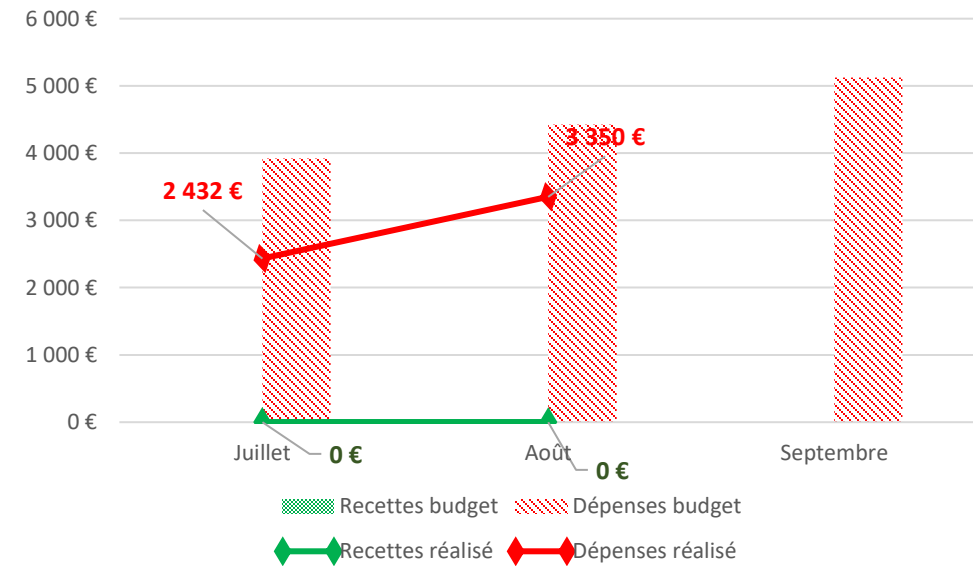
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	230 768€	156 372€
Recettes	268 874€	253 511€
Bilan	38 106€	97 139€

# Statuts et règlements

Budget statuts et règlements



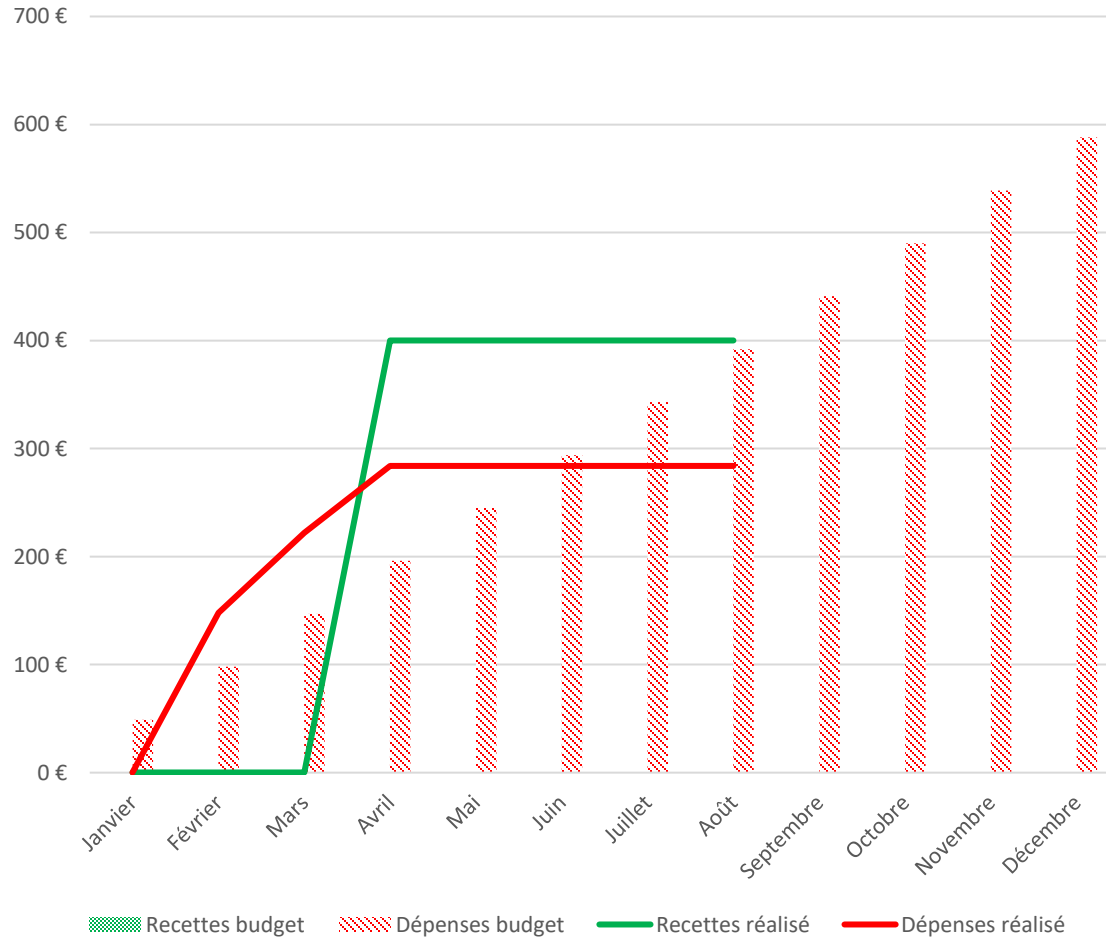
Budget statuts et règlements



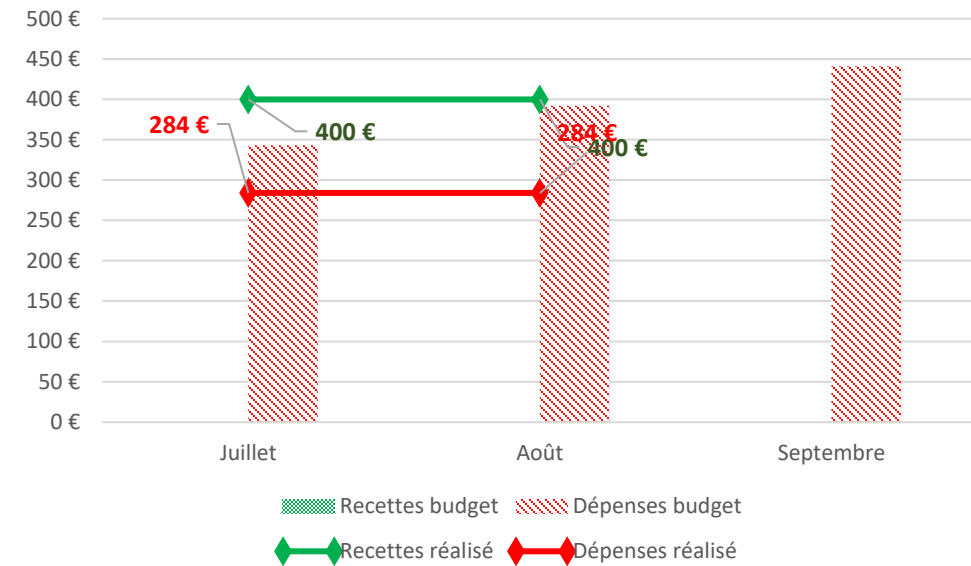
Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	4 424€	3 350€
Recettes	0€	0€
Bilan	-4 424€	-3 350€

# Médicale

Budget Médicale



Budget Médicale



Août 2023	Budgété	Réalisé
Dépenses	392€	284€
Recettes	0€	400€
Bilan	-392€	116€

## Contrat Territorial Individualisé

### Contrat 2022 - 2025 entre la FFHB et ses territoires Avenant 2023

#### TERRITOIRE :

#### INTRODUCTION

Le Contrat Territorial Individualisé est un dispositif collaboratif entre la fédération et ses ligues et comités constitués en territoires. Après une année de mise en œuvre et suite aux propositions de précisions des indicateurs d'évaluation et validation du bureau directeur du 31/03/2023, il a été convenu que la saison 2022-2023 était une année de transition. Les évaluations de la part variable du CTI et la détermination de son montant prévues au point 6 de la note d'orientations porteront uniquement sur **l'axe performer territorialement**.

Les indicateurs d'évaluation de la part variable ont ainsi été modifiés. Deux indicateurs par axes sont précisés dans le point 3 du présent document. Concernant les axes 1, 2 et 3, le territoire s'attachera à préparer la saison 2023-2024 selon ces indicateurs et objectifs à atteindre. Ceux-ci seront proposés et adaptés territoire par territoire afin de tenir compte de la réalité et la spécificité territoriale.

Cet avenant établit les modalités de collaboration entre la fédération et les acteurs du territoire pour la saison sportive 2023-2024.

#### 1-Les axes de collaboration :

- Performer sportivement
- Performer socialement
- Performer organisationnellement
- Performer territorialement

#### 2- Le dialogue de gestion et de projets

Pour la saison 2022-2023, le dialogue de gestion et de projets permettra de faire un bilan de la saison écoulée et déterminera la part variable attribuée au territoire. Préalablement le territoire transmettra une auto-évaluation de la mise en œuvre des actions et une analyse des objectifs réalisés au 30 juin 2023 sur la base des indicateurs déterminés au point 3 ci-dessous.

A l'issue de la visioconférence (qui se tiendra entre le 20 août et le 30 septembre) le montant de la part variable sera attribué et versé avant fin décembre 2023. Ce montant sera déterminé sur la base des seuls indicateurs de la performance territoriale du CTI.

Pour la saison 2023-2024, les objectifs à atteindre pour chaque axe sont établis sur propositions de la DTN et du pôle territorial et fixés en concertation avec le territoire au cours d'un dialogue. A l'issue de la saison sportive 2023-2024, un dialogue de gestion et de projets permettra d'évaluer la mise en place du CTI et déterminera la part variable du CTI en fonction de l'atteinte ou non des objectifs fixés.

### 3- Les objectifs attendus pour les périodes 2022-2023 et 2023-2024

#### AXE 1- PERFORMER SPORTIVEMENT

##### PPF féminin :

Indicateurs	Objectifs attendus pour le territoire 2022-23	Objectifs attendus pour le territoire 2023-24
Nombre d'entrées en CFCP et Nombre de signatures du premier contrat pro temps plein	<p style="text-align: center;"><b>3 à 5</b></p> <p>Emma ROULY (2005) - CELLES Shana WANDA (2005) - MERIGNAC Lindsay KALAY (2005) – BREST + (CF pas encore labellisé) Lou-Anne PEVEDIC (2005) – ATH Séphora GENYAH (2005) – STELLA</p> <p style="text-align: center;"><b>2</b></p> <p>Siobann DELAYE (BDP + BREST)</p> <p>Lucie MODENEL (BDP + CHAMBRAY)</p>	
Augmentation nombre de licencié(e)s de -13 ou -14 ans	<p><b>3 903 lic (+ 355) - 12/16 ans</b></p> <p><b>1 773 lic (+253) - 12/13ans</b></p>	

##### PPF Masculin :

Indicateurs	Objectifs attendus pour le territoire 2022-23	Objectifs attendus pour le territoire 2023-24
Nombre d'entrées en CFCP et Nombre de signature du premier contrat pro temps plein	<p><b>Entrées en CFCP : Objectif : 5 – réalisés : 6</b></p> <p><b>Contrats pros : attendus 2 – réalisés : 4</b></p>	
Augmentation du nombre de licencié(e)s de -13 ou -14 ans	<p><b>2720 licenciés H en 2021/22</b> <b>2883 licenciés H en 2022/23 (+6%)</b></p>	

##### PPF Arbitrage :

Indicateurs	Objectifs attendus pour le territoire 2022-23	Objectifs attendus pour le territoire 2023-24
Nombre de rencontres des championnats U18/U17 Nationales arbitrées par des binômes arbitres jeunes JAJ/JA (-25ans)	80% soit +80 matchs	

Nombre de rencontres arbitrées par des binômes arbitres -35ans déléguées aux CTA par la CNA (N2f/N3m)	50% soit 40 matchs	
---	--------------------	--

**Axe 2- PERFORMER SOCIALEMENT :**

Indicateurs	Objectifs attendus pour le territoire 2022-23	Objectifs attendus pour le territoire 2023-24
Nombre de licences compétitives et nombre de licences événementielles	<b>Licences compétitives : 41364</b>  <b>Licences événementielles : 7276</b>	
Nombre de licences compétitives de la tranche d'âge 12-16 ans	<b>Licences compétitives 12-16 ans : 10344</b>	

**Axe 3- PERFORMER ORGANISATIONNELLEMENT :**

Indicateurs	Objectifs attendus pour le territoire 2022-23	Objectifs attendus pour le territoire 2023-24
Professionnalisation de l'encadrement des formations : Niveau de qualification de l'encadrement des TFP et des Certificats fédéraux	<b>129 formateurs référencés dont 11 formateurs membres de l'ITFE 6 coordonnateurs de formations – 100% titulaires du diplôme « coordonnateurs de formation » Plan de formation et de développement des compétences pour chaque membre de l'ITFE et coordonnateur</b>	
Flux de formation au sein des ITFE (Encadrement technique / JAJ / Dirigeants / ...) modulaires et professionnels : Évolution du nombre de formés sur le territoire entre 22/23 et 23/24	<b>12000h de formation réalisées en 2021-2022 / 13700h de prévues en 2022-2023</b>  <b>Environ 1000 inscrits en formation en 2021-2022 / 974 en 2022-2023</b>	

**Axe 4- PERFORMER TERRITORIALEMENT :**

Indicateurs	Objectifs attendus pour le territoire 2022-23	Objectifs attendus pour le territoire 2023-24
<p>Modalités de déploiement du projet fédéral sur le territoire en lien avec les comités et plus spécifiquement sur ces deux axes :</p> <p>Indicateur 1 : Modalités de déploiement du dispositif fédéral de prévention, de détection et de sanction des atteintes à la probité au sein des organismes territoriaux</p> <p>Indicateur 2 : Déclinaison et mise en œuvre d'actions sur le territoire s'inscrivant dans la politique RSE de la Fédération</p>	<p><b>Indicateur 1 : intervention de Colosse aux Pieds d'Argile lors de l'Assemblée Générale de la ligue, des stages d'été et dans les comités + intervention Log'in tous les encadrants et les 360 jeunes de Passy. Intervention des référentes intégrité dans les territoires.</b></p> <p><b>Déploiement de la campagne « FF Handball, tous unis »</b></p> <p><b>Indicateur 2 : Nomination d'une référente RSE</b></p> <p><b>Présentation sur le Développement Durable et les possibilités d'action dans le handball faite lors de la réunion des DGS du mois de mai + présentation faite à quelques clubs</b></p>	
<p>Clé de répartition financière (ligue-comités) de deux actions spécifiques au territoire</p>	<p><b>Intervention de la ligue sur le développement du beach sur le territoire (détection, compétition, beach hand tour, évènementiel)</b></p> <p><b>Etude sur la faisabilité de mise en place d'un groupement d'employeurs. 2738€ sur le fonds emploi + 26500€ d'étude</b></p>	

Fait à

le

Le Président de la F.F.H.B

Le Président de la ligue régionale

Le président du CD 26/07

Le président du CD 38

La présidente du CD Savoie 73

La présidente du CD Haute Savoie 74

Le président du CD Ain 01

Le président du CD Rhône 69

Le président du CD Loire 42

La présidente CD Haute Loire 43

Le Président CD Puy de Dôme 63

Le Président CD Cantal 15

Le président CD Allier 03